

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, November 5, 2025

The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology met this day at 4:15 p.m. [ET] to study Bill S-212, An Act respecting a national strategy for children and youth in Canada.

Flordeliz (Gigi) Osler (*Deputy Chair*) in the chair.

[*English*]

The Deputy Chair: My name is Flordeliz (Gigi) Osler. I am a senator from Manitoba and the deputy chair of this committee.

I would like to do a round table and have senators introduce themselves.

Senator Cuzner: Rodger Cuzner, Nova Scotia, pinch-hitting for Senator Wanda Bernard.

Senator Senior: Mere earthling, Paulette Senior, Ontario.

[*Translation*]

Senator Boudreau: Victor Boudreau from New Brunswick.

[*English*]

Senator Burey: Sharon Burey, Ontario.

Senator Hay: Katherine Hay, Ontario.

Senator Arnold: Dawn Arnold, New Brunswick.

Senator McNair: John McNair, New Brunswick, sitting in for Senator Greenwood.

Senator Muggli: Tracy Muggli, Saskatchewan, Treaty 6 territory.

The Deputy Chair: Today, we begin our study of Bill S-212, An Act respecting a national strategy for children and youth in Canada.

Joining us today for the first panel, we welcome our colleague and sponsor of the bill, the Honourable Senator Rosemary Moodie. Thank you for joining us today.

Senator, you have five minutes for your opening remarks, followed by questions from committee members. Senator Moodie, the floor is yours.

Hon. Rosemary Moodie, sponsor of the bill: Honourable senators, I want to begin by thanking you all in advance for your diligent consideration of this bill. I am glad Bill S-212 has found

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 5 novembre 2025

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie se réunit aujourd’hui, à 16 h 15 (HE), pour étudier le projet de loi S-212, Loi concernant une stratégie nationale pour les enfants et les jeunes au Canada.

Flordeliz (Gigi) Osler (*vice-présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

La vice-présidente : Je m’appelle Flordeliz (Gigi) Osler. Je suis une sénatrice du Manitoba et la vice-présidente du comité.

J’aimerais que les sénateurs se présentent à tour de rôle.

Le sénateur Cuzner : Rodger Cuzner, de la Nouvelle-Écosse. Je remplace la sénatrice Wanda Bernard.

La sénatrice Senior : Paulette Senior, de l’Ontario, simple mortelle.

[*Français*]

Le sénateur Boudreau : Victor Boudreau, du Nouveau-Brunswick.

[*Traduction*]

La sénatrice Burey : Sharon Burey, de l’Ontario.

La sénatrice Hay : Katherine Hay, de l’Ontario.

La sénatrice Arnold : Dawn Arnold, du Nouveau-Brunswick.

Le sénateur McNair : John McNair, du Nouveau-Brunswick. Je remplace la sénatrice Greenwood.

La sénatrice Muggli : Tracy Muggli, de la Saskatchewan, territoire du Traité n° 6.

La vice-présidente : Aujourd’hui, nous commençons notre étude du projet de loi S-212, Loi concernant une stratégie nationale pour les enfants et les jeunes au Canada.

Nous accueillons d’abord notre collègue, l’honorable sénatrice Rosemary Moodie, qui est la marraine du projet de loi. Merci de vous joindre à nous aujourd’hui.

Sénatrice, vous disposez de cinq minutes pour votre déclaration liminaire. Ensuite, nous passerons aux questions des membres du comité. Sénatrice Moodie, la parole est à vous.

L’honorable Rosemary Moodie, marraine du projet de loi : Honorables sénateurs, je tiens d’abord à vous remercier à l’avance d’examiner avec diligence cette mesure législative. Je

its way here because I know this committee will study this bill with rigour, which will only improve this bill.

Bill S-212, An Act respecting a national strategy for children and youth in Canada, if enacted, would provide for the development of a national strategy for Canada's children and youth. To be clear, this bill is not the strategy, but it does prescribe some elements that should be included in a strategy, should the government receive this legislation.

For example, the bill states that a strategy should include steps toward Canada's full compliance with certain international conventions and identify resources that would be required to implement a strategy, among other key steps.

The bill also provides a minimum standard for consultation. The list is included in section 3 — not all inclusive, but rather highlights certain groups and individuals who must not be ignored or forgotten.

I am proud of this bill both because of its intent and also because of how it was created.

Colleagues, as you know, it's been my work to support the rights and well-being of children and youth as a priority. I have had the honour of working closely with numerous stakeholders, many of whom you will meet during your study of this bill, as well as children and youth themselves, members of Parliament, ministers and you, my honourable colleagues.

My advocacy first focused on the creation of an accountability office for children and youth. I also focused quite a bit on the issue of child poverty, access to safe drugs for kids and food insecurity.

Every time we sought to advance issues, we have been met with the failings of a patchwork system that provides poor outcomes at high costs to taxpayers; a system that is inefficient, and leaves behind those who need help most; a system that has a bias against children who are Indigenous, Black or of non-White ethnic backgrounds, children from rural and remote areas and children with disabilities; a system that lacks ambition or vision.

We don't know where we're going. We don't know if children are better off today than they were yesterday. Without data, targets or goals we are flying blind. This is why we need a strategy.

In all of my conversations with senior public servants and ministers, I am constantly alarmed by the lack of clear direction or ambition.

suis heureuse que le comité soit saisi du projet de loi S-212, car je sais qu'il l'étudiera très rigoureusement, ce qui contribuera à l'améliorer.

Si le projet de loi S-212, Loi concernant une stratégie nationale pour les enfants et les jeunes au Canada, est adopté, il permettra l'élaboration d'une stratégie nationale pour les enfants et les jeunes au Canada. Il importe de préciser que ce projet de loi n'énonce pas la stratégie, mais il établit certains éléments qui devraient être inclus dans la stratégie, si le gouvernement doit mettre en œuvre cette mesure législative.

Par exemple, le projet de loi stipule que la stratégie doit inclure des mesures pour faire en sorte que le Canada respecte pleinement certaines conventions internationales et énumérer les ressources nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie, entre autres mesures clés.

Le projet de loi prévoit également une norme minimale en matière de consultations. La liste figure à l'article 3. Elle n'est pas exhaustive, mais elle met plutôt en évidence certains groupes et certaines personnes qui ne doivent pas être ignorés ou oubliés.

Je suis fière de ce projet de loi tant pour son objectif que pour la manière dont il a été élaboré.

Chers collègues, comme vous le savez, ma priorité a toujours été de travailler à soutenir les droits et le bien-être des enfants et des jeunes. J'ai eu l'honneur de travailler en étroite collaboration avec de nombreux intervenants — et vous rencontrerez un bon nombre d'entre eux durant votre étude du projet de loi — ainsi qu'avec des enfants et des jeunes, des députés, des ministres et vous-mêmes, mes honorables collègues.

J'ai d'abord concentré mon travail à cet égard sur la création d'un bureau chargé de rendre des comptes sur les questions liées aux enfants et aux jeunes. Je me suis également beaucoup intéressée à la question de la pauvreté infantile, à l'accès des enfants à des médicaments sûrs et à l'insécurité alimentaire.

Chaque fois que nous avons cherché à faire avancer les choses, nous nous sommes heurtés aux lacunes d'un système disparate qui donne de mauvais résultats à un coût élevé pour les contribuables; un système inefficace qui laisse pour compte ceux qui ont le plus besoin d'aide; un système qui désavantage les enfants autochtones, noirs ou d'origine ethnique non blanche, les enfants des régions rurales et isolées et les enfants handicapés; un système qui manque d'ambition et de vision.

Nous ne savons pas où nous allons. Nous ne savons pas si les enfants se portent mieux aujourd'hui qu'hier. Sans données, sans objectifs ni buts, nous avançons à l'aveuglette. C'est pourquoi nous avons besoin d'une stratégie.

Chaque fois que je m'entretiens avec des hauts fonctionnaires et des ministres, je suis constamment alarmée par l'absence d'orientation claire ou d'ambition.

Children get attention in a crisis but not beyond. If you asked what outcomes were desired for children in areas like health, education or safety you would be met with blank stares and, frankly, evasive answers.

This is not good enough.

Seeing these issues come up time and time again it became clear that systemic change is needed. My office began to work with stakeholders in the Fall of 2022 on the idea of a national strategy that would eventually make sense of how we care for our children and youth.

We organized round tables with stakeholders that formed the basis of this bill. You have all received a copy of the report from those round tables. So, I can say with confidence that this legislation was developed collaboratively with children and youth and their representatives. As a result, this bill was first tabled in November of 2024 and then reintroduced this year.

It is important you know, colleagues, that my staff walked through this bill with stakeholders, line by line, to ensure it matched the report and the expectations from our work.

Colleagues, this is the point: We need a vision for our children and youth. We need to decide what we want for them and how to get there. The fact that we don't have this plan is appalling.

Resolving this issue is core to the moral integrity of our country and our standing on the world stage and for all children. Thank you, and I look forward to answering your questions.

The Deputy Chair: Thank you, Senator Moodie.

We will now proceed to questions from committee members. For this panel, senators, you will have four minutes for your question and that includes the answer.

Senator Hay: Senator Moodie, I was going to ask you a question when you spoke in the chamber about this, I just didn't know the rules but I pulled out the question just to look at it again. I love this bill and I say at last here it is. I really applaud the bill.

I do have some questions, if I could. I would love — from your perspective — I don't see in the bill specifically, I see a lot of reference to well-being, which is how we want young people to be, wrapped with well-being. I, of course, am worried about mental health. I don't think it is a growing concern, I think it is in crisis and has been for a long time.

Les enfants retiennent l'attention lorsqu'il y a une crise, mais pas en d'autres temps. Si vous demandiez quels résultats sont souhaités pour les enfants dans des domaines tels que la santé, l'éducation ou la sécurité, vous obtiendriez des regards vides et, franchement, des réponses évasives.

Ce n'est pas suffisant.

Au vu de la récurrence de ces problèmes, il est apparu clairement qu'un changement systémique était nécessaire. À l'automne 2022, mon bureau a commencé à travailler avec des intervenants sur l'idée d'une stratégie nationale qui permettrait à terme de donner un sens à la manière dont nous prenons soin de nos enfants et de nos jeunes.

Nous avons organisé des tables rondes avec des intervenants qui ont permis de jeter les bases de ce projet de loi. Vous avez tous reçu une copie du rapport issu de ces tables rondes. Je peux donc affirmer avec certitude que cette mesure législative a été élaborée en collaboration avec les enfants et les jeunes ainsi que leurs représentants. Ce projet de loi a donc été déposé pour la première fois en novembre 2024, puis il a été présenté à nouveau cette année.

Il est important que vous sachiez, chers collègues, que mon équipe a examiné ce projet de loi ligne par ligne avec les intervenants afin de s'assurer qu'il correspond au rapport et aux attentes découlant de notre travail.

Chers collègues, voici le point essentiel : nous avons besoin d'une vision pour nos enfants et nos jeunes. Nous devons décider ce que nous voulons pour eux et comment concrétiser cela. Le fait que nous n'ayons pas de plan à cet égard est consternant.

La résolution de cette question est essentielle à l'intégrité morale de notre pays, à notre position sur la scène internationale et au bien-être de tous les enfants. Je vous remercie et je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

La vice-présidente : Merci, sénatrice Moodie.

Nous allons maintenant passer aux questions des membres du comité. Vous disposerez, chers sénateurs, de quatre minutes pour vos questions, ce qui inclut les réponses.

La sénatrice Hay : Sénatrice Moodie, j'avais l'intention de vous poser une question lorsque vous avez abordé ce sujet au Sénat, mais je ne connaissais pas les règles. J'ai ressorti ma question afin de la relire. J'apprécie grandement ce projet de loi et je me réjouis qu'il soit enfin présenté. J'applaudis sincèrement cette mesure.

J'aurais quelques questions, si vous le permettez. J'aimerais beaucoup connaître votre point de vue. Je ne vois rien de spécifique dans le projet de loi, mais je constate qu'on fait souvent référence au bien-être, et c'est ce que nous voulons. Nous souhaitons mettre l'accent sur le bien-être des jeunes. Je m'inquiète bien sûr pour leur santé mentale. Je ne pense pas qu'il

How do you see this bill address the challenges of mental health and integrating it across federal policies and programs? And maybe my tag to that is, are you at all worried with this bill around collaboration among many different parts of Health Canada, ISC and Public Health Agency of Canada that it will just be an opportunity for more cracks to be excuses? Are you worried about that when it goes to the strategy stage?

Senator Moodie: When I talk to frontliners, to children's advocates, when I talk to people that deal with families in the welfare space I learned one thing, which is despite which province you come from, where you sit, the collaboration around a strategy and the unifying effect of it will serve them well.

It helps them to understand what is practised. It helps them to reach and access best practices more easily. And it allows them to follow a path within the differences of provinces that align as one country with an agreement at the start of this process what our vision for children, our values and goals are.

Clearly defining our priorities would ensure that governments, service providers and civil society organizations are aligned and accountable. It would maximize the effectiveness of our existing efforts by leveraging the synergies between them, taking advantage of the opportunities for coordination, tracking progress, looking at an understanding our return on investment and making informed decision to adjust our approach when necessary, to pivot.

Senator Hay: So five years out, senator, how will you look back on this and see the change? How will it be different five years from now when you are looking back on this intangibility?

Senator Moodie: This example I have for what that might look like is the example of what a country like Ireland did. They formed themselves into what you would consider a strategy that they call "Better Outcomes, Brighter Futures," a six-year national framework that allowed them to look at how they were going to align their services, departments, community and various sectors to work together. They embedded their children's voice in this work; created a structured, outcome-based framework with clear indicators they monitored; had regular reporting; analyzed emerging issues; and provided recommendations for future changes.

s'agisse d'une préoccupation croissante, mais plutôt d'une crise qui dure depuis longtemps.

Comment croyez-vous que ce projet de loi parviendra à régler les défis liés à la santé mentale et qu'il sera intégré dans les politiques et les programmes fédéraux? En fait, ma question est la suivante : craignez-vous que ce projet de loi, qui implique une collaboration entre plusieurs services de Santé Canada, de Services aux Autochtones et de l'Agence de la santé publique du Canada, ne soit qu'une occasion de créer d'autres failles qui serviront d'excuses? Craignez-vous cela lorsqu'on passera à l'étape de la stratégie?

La sénatrice Moodie : Lorsque j'ai discuté avec des intervenants de première ligne, des défenseurs des droits des enfants, des personnes qui s'occupent de familles bénéficiaires de l'aide sociale, j'ai appris une chose : quelle que soit la province d'où ils viennent, où ils se trouvent, la collaboration autour d'une stratégie et son effet unificateur leur seront très utiles.

Cela les aide à comprendre ce qui est mis en pratique. Cela les aide à prendre connaissance plus facilement des pratiques exemplaires. Et cela leur permet de suivre une voie commune, malgré les différences entre les provinces, au sein d'un seul pays qui a convenu, dès le début du processus, d'une vision pour les enfants, de valeurs à promouvoir et d'objectifs à atteindre.

Définir clairement nos priorités permettrait de nous assurer que les gouvernements, les fournisseurs de services et les organisations de la société civile soient sur la même longueur d'onde et qu'ils puissent rendre des comptes. Cela maximiserait l'efficacité de nos efforts actuels en tirant parti des synergies entre eux, en profitant des possibilités de coordination, en suivant les progrès, en examinant et en comprenant notre rendement sur l'investissement et en prenant des décisions éclairées pour modifier notre approche lorsque cela est nécessaire.

La sénatrice Hay : Alors, dans cinq ans, sénatrice, quels seront vos constats et qu'est-ce qui aura changé? En quoi la situation sera-t-elle différente dans cinq ans, lorsque vous examinerez ces choses intangibles?

La sénatrice Moodie : Pour vous donner une idée de ce à quoi cela pourrait ressembler, je vous donnerais l'exemple d'un pays comme l'Irlande. L'Irlande a élaboré une sorte de stratégie intitulée « De meilleurs résultats, un avenir meilleur », un cadre national sur six ans qui lui a permis d'examiner comment mieux coordonner ses services, ses ministères, sa collectivité et divers secteurs afin qu'ils travaillent ensemble. Elle a intégré la voix des enfants à la démarche, créé un cadre structuré, axé sur les résultats, assorti d'indicateurs clairs à surveiller, a exigé des rapports périodiques, a analysé les problèmes émergents et formulé des recommandations de changements.

What they saw was they were able to track advancements, identify gaps and adjust their policies and move things forward to the goal much more effectively than the sporadic throwing of money and building of policies in silos that we — frankly, that's our approach.

Senator Burey: Senator Moodie, thank you so much for bringing this bill forward. As a fellow pediatrician who would imagine we would find ourselves here today on the same committee talking about something that is really important to both of us.

So I'm going to, as we do in this committee, tag team on our other senators. I want to hone in on the mental health aspect because it doesn't specifically mention mental health, it mentions just well-being, which still isn't defined — and we can go into that. But how do you think this strategy could integrate mental health as a key pillar in this strategy?

Senator Moodie: The first thing to realize and acknowledge is we are not building a strategy, we are giving the government legislation that directs them to do that. It does rely on the government to do some work around this to understand where their priorities are and what their goals would be.

In talking to civil society and talking to children and youth, there is a strong focus on that. How can you help us access? Twenty million kids in Canada have mental illnesses, a fraction — 20% of those — have gotten actual mental health. The numbers are abysmal.

You hear it from the kids when you talk to them. You hear it from the families, and you hear it from the providers. We need to — in the process of consultation around strategy — bring that to government so that it becomes a priority and is recognized.

I have a vision but I'm not telling the government what that vision is. This is about handing them legislation that says, you need to do this work.

Senator Burey: I'm going to get back to that point. As we know, in the Canada Health Act we have physical and mental well-being. I can't say nothing gets done with mental health but it is left to the wayside. I wonder if we shouldn't be more specific, because that is our intention. I'm thinking of improving the bill, and your thoughts on that? In specifying "mental health" or "mental well-being" as well as the other parameters, because we have to give them some of that. What are your thoughts on that?

Elle a ainsi pu suivre les progrès, cerner les lacunes et rectifier ses politiques pour mieux progresser vers son objectif de manière beaucoup plus efficace que si elle s'était contentée d'investir sporadiquement des fonds et d'élaborer des politiques cloisonnées, comme nous le faisons, il faut bien le dire.

La sénatrice Burey : Sénatrice Moodie, merci infiniment d'avoir présenté ce projet de loi. Nous sommes toutes deux pédiatres, et qui aurait pu imaginer que nous nous retrouverions aujourd'hui au sein du même comité à discuter de ce sujet qui nous tient tant à cœur.

Je vais donc, comme nous le faisons souvent dans ce comité, renvoyer la balle aux autres sénateurs. Je souhaite mettre l'accent sur l'aspect de la santé mentale, parce qu'on ne mentionne pas explicitement la santé mentale dans ce projet de loi, mais seulement le bien-être, qui n'est toujours pas défini — et nous pouvons en discuter. Mais comment pensez-vous que cette stratégie pourrait intégrer la santé mentale comme pilier essentiel?

La sénatrice Moodie : La première chose à comprendre et à reconnaître, c'est que nous ne sommes pas en train d'élaborer une stratégie, mais de donner au gouvernement une loi qui lui demandera de le faire. Il appartiendra au gouvernement de faire l'analyse nécessaire pour comprendre quelles sont ses priorités et quels sont ses objectifs.

Dans nos discussions avec les membres de la société civile, les enfants et les jeunes, cet élément ressort beaucoup. Comment pouvez-vous nous aider à avoir accès à des services? Au Canada, 20 millions d'enfants souffrent de problèmes de santé mentale, mais seulement une fraction d'entre eux, soit 20 %, ont accès à des soins. Ces chiffres sont alarmants.

C'est ce que disent les jeunes quand on leur parle. C'est ce que disent les familles et les prestataires de services. Nous devons, dans le processus de consultation sur cette stratégie, porter cette question à l'attention du gouvernement afin qu'elle devienne une priorité reconnue.

J'ai ma propre vision des choses, mais je ne la dévoilerai pas au gouvernement. Il s'agit plutôt de lui présenter un projet de loi qui l'instruise de faire ce travail.

La sénatrice Burey : Je reviendrai sur ce point. Comme nous le savons, il est question de bien-être physique et mental dans la Loi canadienne sur la santé. Je ne peux pas affirmer que rien n'est fait en matière de santé mentale, mais elle reste négligée. Je me demande si nous ne devrions pas être plus précis, parce que c'est notre intention. J'aimerais améliorer le projet de loi, qu'en pensez-vous? Nous pourrions écrire plus expressément « santé mentale » ou « bien-être mental » et établir d'autres paramètres, car nous devons lui donner des indications. Qu'en pensez-vous?

Senator Moodie: I'll start with the idea that for this to work, we cannot be too prescriptive. If we are too prescriptive and tie the hands of government, we will lose their interest in doing this work. We believe that we have put in the bill some clear requirements of the government to address certain things, including health and well-being.

Within the context of well-being, there are some clear parameters that are measured, and that includes mental health, the mental health of kids, their feeling of self-satisfaction about their lives and their futures. So it is embedded within the indicators of well-being on that whole area of well-being that is well recognized to include mental health.

Senator Senior: Thank you, Senator Moodie. I have two questions I'll ask back to back. I'm really wanting for you to reflect and share with us — because you are a pediatrician and have had decades of experience. But was there a moment that you came across something or had an experience that inspired you to bring this forward today that you could share with us?

I'm also wondering about some of the implications with our First Nations, Métis and Inuit organizations that are expressing how they would want to be involved. How do you see that working through in terms of the strategy, or building a strategy?

Senator Moodie: Let's start with the moment. I would say there have been many moments where there has been a failure of the system — there has been a failure of the system of care, there has been a failure of the system of how we support youth and children. I think the moment was when I was in conversation with a now-past minister of children and youth when we defined that this was one of the things Canada lacks and needs. From her perspective, she felt that if she had this, it would make her life so much easier to make the case with her ministry, her assistant deputy ministers and deputy ministers to move things in a direction that was coordinated, that was clearly assessed, that would allow for pivoting, that would highlight what was working and not working; would place some order on the area of children and the investment in children in this country. That was the moment.

You asked about the folks that were involved, and I think that's what you are asking. We had a number of groups — the Arctic Children and Youth Foundation, the Assembly of Seven Generations, the Assembly of First Nations National Youth Council, the Boys and Girls Club and the list goes on. We had a number of round tables where we just sat and listened and they conducted. We provided the same questions to each group, and they walk through a process of having dialogue around what they sought as priorities.

La sénatrice Moodie : Je commencerai par dire que pour que cela fonctionne, nous ne pouvons pas être trop prescriptifs. Si nous sommes trop prescriptifs et que nous lions les mains du gouvernement, nous perdrons son intérêt. Nous pensons avoir inclus dans le projet de loi des exigences assez claires pour que le gouvernement s'occupe de certaines questions, notamment la santé et le bien-être.

Pour mesurer le bien-être, des paramètres clairs existent, notamment la santé mentale, la santé mentale des enfants, leur sentiment de satisfaction personnelle par rapport à leur vie et à leur avenir. Ces paramètres sont donc intégrés aux indicateurs de bien-être, en général, et il est largement reconnu qu'ils incluent la santé mentale.

La sénatrice Senior : Merci, sénatrice Moodie. J'ai deux questions à vous poser. J'aimerais vraiment que vous y réfléchissiez, puis que vous nous fassiez part de votre opinion, car vous êtes pédiatre et avez des dizaines d'années d'expérience. Y a-t-il un moment où vous avez vécu quelque chose de particulier qui vous a incitée à nous proposer cette mesure aujourd'hui et que vous pourriez nous raconter?

Je m'interroge également sur les répercussions de tout cela sur les organisations des Premières Nations, des Métis et des Inuits, qui expriment leur souhait de déterminer comment elles vont participer. Comment voyez-vous cela se concrétiser pour cette stratégie ou son élaboration?

La sénatrice Moodie : Commençons par le moment déclencheur. Je dirais qu'il y a de nombreux moments où le système a flanché : le système de soins a flanché, le système de soutien aux jeunes et aux enfants a flanché. Je pense que le moment déclencheur est arrivé pendant une de mes discussions avec une ancienne ministre de l'Enfance et de la Jeunesse, quand nous avons déterminé que c'était l'une des choses qui manquaient au Canada et dont le pays avait besoin. De son côté, elle estimait que si elle disposait de cet outil, cela lui faciliterait grandement la tâche pour convaincre son ministère, ses sous-ministres adjoints et ses sous-ministres de faire évoluer les choses vers une direction coordonnée, clairement évaluée, qui nous permettrait de nous transformer, qui mettrait en évidence ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas, qui mettrait de l'ordre dans le domaine de l'enfance et dans les investissements consacrés à l'enfance au Canada. Voilà le moment décisif.

Vous avez demandé qui a été consulté, je pense que c'est ce que vous voulez savoir. Nous avons consulté plusieurs groupes : l'Arctic Children and Youth Foundation, l'Assembly of Seven Generations, le Conseil national des jeunes de l'Assemblée des Premières Nations, le Boys and Girls Club, etc. Nous avons organisé plusieurs tables rondes où nous nous sommes simplement assis pour écouter et où ils ont animé les discussions. Nous avons posé les mêmes questions à chaque groupe, et chacun a engagé le dialogue sur ce qu'il considérait comme les priorités.

I know the perception of what family is for us varied across the groups. We decided to leave that specification of what family is out in terms of language, because the youth perceived who their family was and who that important person in their sphere was very differently across these groups.

Senator Muggli: Thank you, Senator Moodie. As a social worker by trade, I have also worked in this space for many years, primarily in the mental health and addiction space. I too wondered if there might be an opportunity under consideration, section 5, (a), (b), (c), (d) to add an (e) perhaps around some evidence that we have around mental health.

My question is around the section that talks about requesting the government to:

... identify the objectives of the Government of Canada in relation to children and youth, which must include

(i) the complete elimination of child poverty

It goes on:

(ii) a high and consistent standard of living for children and youth across Canada

I'm interested in hearing from you: What is a high standard of living? How will a strategy result in all children having a high standard of living?

Senator Moodie: What was the last question?

Senator Muggli: How will this bill result in all children having a high standard of living?

Senator Moodie: So what is a high standard of living? Access to health care; where every child feels safe; every child is treated equitably; every child feels respected and heard; and every child grows up knowing that their economic situation is not going to determine what is possible for them in that growing-up phase; and every child deserves a safe, happy and healthy opportunity to grow up.

This bill is going to align efforts around how we design policies that identify clear outcomes and keep in mind what the goal and the target is; how we implement those programs. It will distract you with a need to declare how that is going to occur. We are not suggesting that every possible item that is needed in this country will be on that first strategy, but a clear decision on what we are going to focus on with some implementing of how the programs will unfold and identifying those resources so that it is clear how that change is going to be reached.

Je sais que la perception de ce qui constitue la famille variait d'un groupe à l'autre. Nous avons décidé de ne pas préciser ce que signifie le terme famille, parce que les jeunes avaient des perceptions très différentes de ce qu'est la famille et de qui est la personne importante dans leur vie.

La sénatrice Muggli : Merci, sénatrice Moodie. À titre de travailleuse sociale de profession, j'ai également travaillé dans ce domaine pendant des années, plus particulièrement en santé mentale et en toxicomanie. Je me demande moi aussi s'il serait possible d'ajouter à l'article 5, après les alinéas a), b), c) et d), un alinéa e) qui renverrait aux données probantes dont nous disposons en matière de santé mentale.

Ma question concerne l'article qui prescrit que le gouvernement :

énonce les objectifs du gouvernement du Canada en ce qui concerne les enfants et les jeunes, y compris :

(i) l'éradication complète de la pauvreté infantile,

Et cela se poursuit

(ii) un niveau de vie élevé et uniforme dans l'ensemble du Canada,

J'aimerais que vous me disiez ce que vous entendez par « niveau de vie élevé ». Comment une stratégie permettra-t-elle à tous les enfants d'avoir un niveau de vie élevé?

La sénatrice Moodie : Quelle était la dernière question?

La sénatrice Muggli : Comment ce projet de loi permettra-t-il à tous les enfants d'avoir un niveau de vie élevé?

La sénatrice Moodie : Qu'est-ce qu'un niveau de vie élevé? C'est un environnement où chaque enfant a accès à des soins de santé; où chaque enfant se sent en sécurité; où chaque enfant est traité de manière équitable; où chaque enfant se sent respecté et écouté; où chaque enfant grandit en sachant que sa situation économique ne déterminera pas ses possibilités pendant son enfance; où chaque enfant mérite de grandir en toute sécurité, heureux et en bonne santé.

Ce projet de loi permettra d'harmoniser les efforts afin de concevoir des politiques qui définiront des résultats clairs pour atteindre les objectifs et les cibles, et de déterminer comment mettre en œuvre les programmes. Il faudra expliquer comment cela va se produire. Nous ne prétendons pas que tous les éléments nécessaires dans ce pays figureront dans cette première stratégie, mais nous prendrons une décision claire sur les points sur lesquels nous allons nous concentrer, et il faudra préciser comment seront déployés les programmes et quelles ressources seront nécessaires, afin que la façon dont ce changement va se concrétiser soit bien claire.

Supporting cross-collaboration and listening to those who need the help most, consulting those folks. Canada doesn't have a vision for our health. It doesn't have a vision for the well-being of children and youth. We have a patchwork of programs. We have a system of supports and benefits that operate in silos and don't often speak. It would force that interaction, that integration. Because when dealing with three things downstream, you connect, you look at the intersections, you figure out how it is working and choose the indicators that will highlight that. Then you monitor over time and identify gaps and failures and decide. It would be my dream that we would decide on the return on investment — based on the return on investment whether we keep money in that area or reassign it.

Senator Muggli: My concern is that the government understands what we are asking for when we have an expectation of a high standard of living. I wonder whether we need to define that more clearly somehow so that the expectations are clearly understood. Just food for thought for now.

Senator Moodie: Another good food for thought. The last one was excellent as well. We are listening.

Senator Arnold: Thank you, Senator Moodie, for all of your diligent work on this over the years. I take your point that we cannot be too prescriptive and that obviously every item will not be in the strategy. The strategy does call for a comprehensive one, but I believe that any strategy will fall short if children lack a stable place to call home. I have done a lot of work in inner-city schools in New Brunswick, particularly with the children in Grade 4. I love Grade 4s. They will ask you anything. It is absolutely a preoccupation for them. New Brunswick rates of child poverty are higher than national averages.

My question is: How does the proposed framework ensure that access to affordable, safe and sustainable housing is recognized as a fundamental pillar of child and youth well-being? How will the strategy align with existing federal and provincial initiatives around housing to close those gaps that we know are growing across our nation?

Senator Moodie: The strategy would need to be defined as a goal. With that in mind, looking at how we would ensure that investments that are spent on housing clearly acknowledge how it intersects with children and youth. That would be my vision of how to make that connection. The government would be charged with the responsibility to identify housing as one of those critical areas that they would offer children as an assurance for their growing up in a healthy situation where their well-being was

Il faut favoriser la collaboration entre les différents acteurs et être à l'écoute de ceux qui ont le plus besoin d'aide, les consulter. Le Canada n'a pas de vision pour notre santé. Il n'a pas de vision pour le bien-être des enfants et des jeunes. Nous avons un ensemble disparate de programmes. Nous avons des régimes de soutien et de prestations qui fonctionnent en vase clos et qui ne communiquent pas souvent entre eux. Cela forcerait l'interaction, l'intégration. Parce que lorsqu'on est confronté à trois choses en aval, on établit des liens, on observe les intersections, on comprend comment les choses fonctionnent et on choisit des indicateurs qui les mettront en évidence. Ensuite, on fait un suivi au fil du temps, on relève les lacunes et les ratés, puis on prend des décisions. Je rêverais qu'on prenne nos décisions en fonction des résultats, du retour sur l'investissement, puis qu'on décide soit de reconduire le financement soit de le réaffecter.

La sénatrice Muggli : Je crains que le gouvernement ne comprenne pas ce que nous demandons en exprimant l'attente d'un niveau de vie élevé. Je me demande si nous ne devrions pas le définir plus clairement afin que nos attentes soient bien comprises. Ce n'est qu'une réflexion pour l'instant.

La sénatrice Moodie : Voilà une autre bonne réflexion. La précédente était également excellente. Nous sommes à l'écoute.

La sénatrice Arnold : Merci, sénatrice Moodie, pour tout le travail que vous avez accompli avec diligence au fil des ans. Je comprends votre argument voulant que nous ne pouvons pas être trop prescriptifs et qu'il est évident que tous les éléments ne figureront pas dans la stratégie. Nous réclamons une stratégie exhaustive, mais je crois qu'aucune stratégie ne sera satisfaisante tant qu'il y aura des enfants qui n'ont pas de foyer stable. J'ai beaucoup travaillé dans les écoles des quartiers défavorisés du Nouveau-Brunswick, en particulier avec les enfants de la 4^e année. J'aime beaucoup les élèves de 4^e année. Ils posent toutes sortes de questions. C'est une préoccupation centrale pour eux. Les taux de pauvreté infantile au Nouveau-Brunswick sont supérieurs à la moyenne nationale.

Ma question est la suivante : comment pouvons-nous nous assurer que le cadre proposé reconnaîsse que l'accès à un logement abordable, sûr et durable est un pilier fondamental du bien-être des enfants et des jeunes? Comment la stratégie sera-t-elle coordonnée avec les initiatives fédérales et provinciales existantes en matière de logement afin de combler les lacunes qui, nous le savons, se creusent partout au pays?

La sénatrice Moodie : La stratégie doit être conçue comme un objectif. Dans cette optique, il faut déterminer comment nous pouvons garantir que les investissements consacrés au logement tiennent clairement compte des considérations propres aux enfants et aux jeunes. C'est ainsi que j'envisage le lien. Le gouvernement aurait la responsabilité de faire du logement l'un des éléments essentiels qu'il garantirait aux enfants afin qu'ils puissent grandir dans un environnement sain où leur bien-être

considered. Again, it leaves that final decision on what the focus is to the government.

When you look across the world at the countries that have done this, it has been anywhere from three critical items that have been identified to, in New Zealand, 30 or more. Depending on the comprehensive nature and the resources you wish to put into it, the level of measurement and tracking and the infrastructure that is needed is quite variable. The Government of Canada gets to define that. We are the only country in the Organisation for Economic Co-operation and Development, or OECD, that does not collect health data on our children in a comprehensive fashion. That is unacceptable. That's one of the things that would be, for me, low-hanging fruit.

[Translation]

Senator Boudreau: I would like to join my colleagues in congratulating you on this bill. It is sorely needed.

There is one statement that struck me in the report you shared with the committee members. I saw it twice this week on two separate occasions. It is in the 2025 UNICEF report, which ranked Canada 19th out of 36 countries in terms of child well-being. If anyone needed proof that your bill was necessary, that statement is it.

When you prepared your bill, did you identify other jurisdictions that have a holistic approach similar to the one being proposed, based on children's rights? Is there a comparative analysis of how those jurisdictions perform in comparison with Canada? You mentioned Ireland in your opening remarks. Are there any other countries that Canada could analyze to see how we can develop a good strategy for our youth?

[English]

Senator Moodie: I named one already, Ireland. New Zealand, Australia, these are countries that we saw exemplary and similar federalism models.

Besides the issue you raised, there are examples of attempts in Canada to do good work, but with failure. There was a commitment in 1989 to a resolution promising to end child poverty by 2000. We are many, many years later and we are living with one in five kids in poverty.

We have done great things: The child benefit, child care bill, a number of things that support. What we do not have is a cohesive approach that says all investments should be streamlined toward this area to help us move more purposefully to that goal.

compte. Encore une fois, c'est au gouvernement qu'il revient de prendre la décision finale quant à l'orientation à donner à cette stratégie.

Si l'on regarde ce qui se fait dans le monde sur ce front, les pays qui ont adopté ce genre d'approche ont recensé au moins 3 éléments essentiels, jusqu'à plus de 30 en Nouvelle-Zélande. Selon la nature globale de chaque élément et les ressources qu'on veut y consacrer, les indicateurs de mesure, le suivi et l'infrastructure nécessaires varient considérablement. C'est au gouvernement du Canada de définir cela. Nous sommes le seul pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques, ou OCDE, à ne pas recueillir de données détaillées sur la santé de ses enfants. C'est inacceptable. C'est l'une des choses qui, à mon avis, serait facile à réaliser.

[Français]

Le sénateur Boudreau : J'aimerais joindre ma voix à celles de mes collègues pour vous féliciter pour ce projet de loi. C'est un grand besoin.

Il y a un énoncé qui m'a frappé dans le rapport que vous avez partagé avec les membres du comité. Je l'ai vu deux fois cette semaine à deux différentes occasions. C'est dans le bilan 2025 de l'UNICEF, qui a classé le Canada au 19^e rang sur 36 pays en ce qui concerne le bien-être des enfants. Si on avait besoin d'une preuve que votre projet de loi est nécessaire, c'est bien cet énoncé.

Lorsque vous avez préparé votre projet de loi, avez-vous identifié d'autres administrations qui ont une approche globale semblable à celle qui est proposée, fondée sur les droits des enfants? Existe-t-il une analyse comparative des performances de ces administrations par rapport au Canada? Vous avez mentionné l'Irlande dans vos propos préliminaires. Y aurait-il d'autres pays que le Canada pourrait analyser pour voir de quelle manière on peut développer une bonne stratégie pour nos jeunes?

[Traduction]

La sénatrice Moodie : J'ai déjà nommé l'Irlande. La Nouvelle-Zélande et l'Australie sont deux autres pays que nous jugeons exemplaires et qui ont des modèles de fédéralisme similaires au nôtre.

Outre ce que vous avez dit, il y a des exemples d'efforts déployés au Canada pour essayer d'améliorer les choses, mais qui n'ont pas donné les résultats escomptés. En 1989, on s'était engagé, par résolution, à mettre fin à la pauvreté infantile d'ici 2000. Nous sommes maintenant là, des années plus tard, et un enfant sur cinq vit dans la pauvreté.

Nous avons fait de bonnes choses : la prestation pour enfants, le projet de loi sur la garde d'enfants, un certain nombre de mesures de soutien. Ce qui nous manque, c'est une approche cohérente qui dicterait que tous les investissements soient

We reach a point then we fail, or we stall. Canada has stalled. It has stalled in children acquiring skills in school, it's stalled now in a number of areas.

We see it in health care as well where a burdened system has brought us to a crisis during COVID. We have downsized. We need to right size health care for Canada. That is only part of the health care picture. Mental health is the other big part of it. There are a number of other considerations such disaggregated data around disease, what is happening to people and how they are accessing care. What are their health care outcomes looking like?

We are a relatively rich country and we have the opportunity to order ourselves so we are looking at things in a more systematic, purposeful way, understanding the impact of one thing on the other; housing on the ability of food security on the ability to have good educational outcomes. We have that capability.

Canada needs to think seriously about this opportunity to make a commitment to its children and to follow through in a systematic way.

Senator Cuzner: I will ask a question but I think it will more so reinforce the point you're making.

I had the good fortune to be in the government when the Canada Child Benefit was brought in, which the reference is over 300,000 children in this country were lifted out of poverty. That's significant.

The province of Alberta augmented that with the Alberta Child and Family Benefit and the number of kids they lifted out of poverty at that time was considerable. It was up to 40-50% of the kids in Alberta. It was significant.

In my home province of — the only province in the country, my home province of Nova Scotia, we had an 18% increase in child poverty in the same year.

It speaks to the inconsistency across the country. Your area code shouldn't dictate the level of opportunity you receive as a kid.

Do you believe this will be able to address these types of — I know that you don't want to be prescriptive, but will it lend itself to building this consistency across the country.

concentrés vers cet objectif afin de nous aider à avancer plus résolument vers lui.

Nous arrivons à un point où nous échouons ou nous stagnons. Le Canada stagne. Il stagne au chapitre de l'acquisition de compétences par les enfants à l'école, il stagne maintenant sur plusieurs plans.

Nous le constatons également dans le domaine de la santé, où un système surchargé nous a conduits à la crise pendant la pandémie de COVID. Nous avons perdu des effectifs. Nous avons besoin d'un système de santé à la hauteur des besoins au Canada. Et ce n'est qu'une partie de l'équation. La santé mentale en est une autre partie importante. Il y a un certain nombre d'autres considérations qui entrent en ligne de compte, telles que la ventilation des données sur les maladies, ce qui arrive aux gens et comment ils accèdent aux soins. Quels sont nos résultats en matière de santé?

Nous sommes un pays relativement riche et nous aurions les moyens de nous organiser de manière à aborder les choses de façon plus systématique et plus ciblée, en comprenant l'incidence d'un élément sur l'autre : l'effet du logement sur la sécurité alimentaire et l'accès à une bonne éducation. Nous avons ce potentiel.

Le Canada doit sérieusement réfléchir à cette occasion de prendre un engagement envers ses enfants et de le respecter de manière systématique.

Le sénateur Cuzner : Je vais poser une question, mais je pense qu'elle ne fera que renforcer votre argument.

J'ai eu la chance de faire partie du gouvernement lorsque la Prestation canadienne pour enfants a été mise en place, ce qui a permis à plus de 300 000 enfants de sortir de la pauvreté dans ce pays. C'est non négligeable.

La province de l'Alberta a ajouté à cela la Prestation pour les enfants et les familles de l'Alberta, qui a sorti un nombre considérable d'enfants de la pauvreté à l'époque. Cela représentait jusqu'à 40 à 50 % des enfants de l'Alberta. C'était énorme.

Dans ma province natale, la Nouvelle-Écosse, nous avons connu une augmentation de 18 % de la pauvreté infantile au cours de la même année, c'est la seule province au pays à avoir enregistré une telle augmentation.

Cela témoigne des disparités qui existent à travers le pays. Votre code postal ne devrait pas déterminer les chances qui s'offrent à vous lorsque vous êtes enfant.

Pensez-vous que cela permettra de remédier à ce genre de situation? Je sais que vous ne voulez pas être trop prescriptive, mais cela permettra-t-il d'instaurer une certaine uniformité à travers le pays?

Senator Moodie: Absolutely. We know that not just in your province but in others there was a dramatic rise in poverty in 2022. At that time more than 195,000 kids fell into poverty, in a time when we thought we were making gains. So there is slippage, to choose that word. A 2.5% jump in poverty in that period.

There are provinces that understood that by enhancing that child benefit they could carry people further out of poverty. They have a lived experience that could be shared.

If we had a strategy across this country, we would be able to share among provinces what's working, what's best practice, what the evidence is, and what the data is. We could move people willingly.

I'm not looking at imposing anything on provinces. I'm looking at a sharing of information with a goal in mind. We all have the same goal. How do we do this?

Much like the child care model, the child care bill where everybody has come up with their own version of how they would do it. If we have an overarching set of goals we could — through a concerted effort of sharing best practice — bring people to that, push them toward that goal. Our frontliners tell us this is what would work for them.

The child advocates say, you may think we work in the provinces and you're the feds and you can't tell us. No, it's the issue of how we are sharing and feeling that we are cohesive and all pulling in the same direction, that helps us. It works. It allows us to learn what Quebec is doing around children and pull those learnings into what we could be doing.

Where your experience was different from Alberta's, if that was shared and there was a global recognition, a national recognition that this is a good or best practice, we should all be doing that, then you see the cohesive effect.

Senator McPhedran: Congratulations, Senator Moodie. I do have two questions that relate to possible amendments, and I realize that this may be premature.

I am interested by some of the responses in the consultation process you conducted leading up to the bill itself. In particular, the concern that came from some organizations, including Indigenous organizations, about the consultation time in the bill and concern that the period of time is not realistic.

La sénatrice Moodie : Absolument. Nous savons que non seulement dans votre province, mais dans d'autres aussi, la pauvreté a considérablement augmenté en 2022. Plus de 195 000 enfants sont tombés dans la pauvreté à ce moment-là, alors que nous pensions faire des progrès. Il y a donc eu un recul, et je choisis mes mots. La pauvreté a augmenté de 2,5 % au cours de cette période.

Certaines provinces ont compris qu'en augmentant les prestations pour enfants, elles pouvaient aider davantage de personnes à sortir de la pauvreté. Elles ont une expérience concrète dont les autres pourraient bénéficier.

Si nous avions une stratégie nationale, les provinces pourraient partager entre elles ce qui fonctionne, les meilleures pratiques, les informations et les données recueillies. Nous pourrions faire bouger les choses si nous le voulions.

Je ne cherche pas à imposer quoi que ce soit aux provinces. Je souhaite un partage d'informations dans un but précis. Nous avons tous le même objectif. Comment y parvenir?

Je pense à quelque chose un peu comme le modèle de garde d'enfants, le projet de loi sur la garde d'enfants, où chacun a proposé son propre mode de fonctionnement. Si nous avions un ensemble d'objectifs généraux, nous pourrions, grâce à un effort concerté de partage des meilleures pratiques, amener les gens à tendre vers ces objectifs, les pousser à les atteindre. Notre personnel de première ligne nous dit que c'est ce qui fonctionnerait pour lui.

Les protecteurs de l'enfance affirment que ce travail doit se faire dans les provinces et que le gouvernement fédéral ne peut pas leur dicter quoi faire. Mais non, il s'agit de revoir comment nous partageons l'information, pour sentir que nous faisons partie d'un tout qui avance dans la même direction, qui s'entraide. Cela fonctionne. Ainsi, nous pouvons apprendre de ce que fait le Québec dans le domaine de l'enfance et intégrer ces enseignements à ce que nous pourrions faire.

Dans votre expérience, différente de celle de l'Alberta, s'il y avait eu partage d'information et une reconnaissance générale, une reconnaissance nationale que c'était une bonne ou une meilleure pratique, que nous devrions tous adopter, il y aurait eu un effet de cohésion.

La sénatrice McPhedran : Félicitations, sénatrice Moodie. J'ai deux questions concernant d'éventuels amendements, mais je me rends compte qu'il est peut-être un peu tôt pour cela.

Je m'intéresse à certaines des réponses recueillies dans le cadre du processus de consultation que vous avez mené avant la présentation du projet de loi. Je pense notamment aux préoccupations exprimées par certaines organisations, et notamment des organisations autochtones, concernant la durée de la consultation prévue dans le projet de loi que l'on ne juge pas réaliste.

I am sure you thought this though so I'm hoping you can help us understand how you landed on this. If it turns out that they are correct in predicting there isn't sufficient time, what do you see as the solution to that?

Senator Moodie: You will note we have a phased reporting strategy. The idea behind that was it allows for a proposed end point. Should the government find themselves in that position where they are not concluding but want to continue consultation, there is a mechanism for them to continue the ongoing reporting so that through a parliamentary report they bring us up to date as a country. This would tell us where we are and this is why we have not moved to completion, and extensions would then be sought.

There is a clear recognition this is tough work. Everyone is not necessarily moving at the same pace on this. There will be people who are ready to move right away and there will be others who want more time to reflect or find a different way to come to the conclusions they would be asked to come to.

The bill has built into it a phased approach that allows for extensions. It keeps people up to date, and accountable to the fact it is moving forward.

Senator McPhedran: What I am hearing from that is a clear plan for flexibility and responsiveness in the way the bill has been drafted?

Senator Moodie: Recognizing not everyone will move at the same pace, yes.

Senator McPhedran: There was also a proposal from the SPARK Foundation making a potential connection between this bill and the proposal promoted in a number of other places within Parliament for there to be youth delegations, the training and support of youth delegations to major UN gatherings and conferences, and linking that to youth leadership in relationship to this bill. I am not going to state what I think about that. I would be interested in whether you see a close enough connection to that proposal that it would make sense to potentially include it in the bill?

Senator Moodie: Senator McPhedran, we have to be cautious here. If we expand it to be overly ambitious, we will lose the interest of the government. I want to keep it clear, simple and strategic, to use a word inappropriately.

Je suis persuadée que vous y avez réfléchi, alors j'espère que vous pourrez nous aider à comprendre comment vous en êtes arrivé à cette décision. S'il devait s'avérer que ces gens-là ont raison de croire que l'on va manquer de temps, quelle serait selon vous la solution?

La sénatrice Moodie : Vous remarquerez que nous avons adopté une stratégie prévoyant des rapports à différentes étapes. En procédant de cette manière, on peut prendre certaines décisions en fonction du résultat final recherché. Si le gouvernement se trouve dans une situation où il ne parvient pas à une solution définitive, mais souhaite poursuivre les consultations, il dispose d'un mécanisme lui permettant de continuer à régulièrement rendre des comptes au moyen de rapports au Parlement pour que nous sachions tous à quoi nous en tenir quant à l'état d'avancement et aux obstacles qui empêchent de mener l'exercice à terme. On pourra alors demander une prorogation du délai.

Cela témoigne clairement du fait que ce ne sera pas une sinécure. Tout le monde ne progressera pas nécessairement au même rythme dans ce dossier. Certaines personnes seront prêtes à agir immédiatement, tandis que d'autres auront besoin de plus de temps pour réfléchir ou trouver une autre façon d'arriver aux conclusions qui leur seront demandées.

Le projet de loi prévoit une approche progressive qui permet des prolongations. Il tient les gens informés en plus de les responsabiliser quant à l'avancement du processus.

La sénatrice McPhedran : J'en retiens que le projet de loi a été rédigé avec à l'esprit une nette volonté de garantir la flexibilité et la capacité d'adaptation nécessaires.

La sénatrice Moodie : Oui, en reconnaissance du fait que chacun avancera à son rythme.

La sénatrice McPhedran : La Fondation SPARK a également présenté une proposition envisageant un arrimage possible de ce projet de loi à l'initiative mise de l'avant par plusieurs autres instances parlementaires en vue de constituer, de former et de soutenir des délégations de jeunes dans le cadre des grandes réunions et conférences des Nations unies. Le tout s'inscrirait dans la démarche de développement du leadership chez les jeunes préconisée dans ce projet de loi. Je ne vais pas vous faire part de mon opinion à ce sujet. Je voudrais savoir si vous voyez un lien suffisamment étroit avec cette proposition pour qu'il soit judicieux de l'intégrer au projet de loi.

La sénatrice Moodie : Sénatrice McPhedran, nous devons faire preuve de prudence à cet égard. Si nous élargissons trop la portée du projet de loi, nous risquons de perdre l'intérêt du gouvernement. Je veux qu'il reste clair, simple et stratégique, si vous me permettez ce terme plus ou moins approprié.

There is room to include youth leadership development in a strategy. That can come later as part of the discussions, not a prescriptive level, no, where we are giving the government the direction through legislation to consider doing this work.

How they do this work and what they include will be the task they are set. That is where I think these folks will intersect with this exercise.

The Deputy Chair: For round two, if we can keep our questions and answers concise, we will be able to have four minutes each similar to the first round.

Senator Burey: Senator Moodie, to dig into the weeds of the bill more in section 3, a designation of minister, order-in-council, the Governor-in-Council may by order designate any federal minister to be the minister referred to in the act.

Senator Moodie, do you think for Bill S-212 that not firming up the specific minister could pose a challenge? Why did you decide to go this route?

Senator Moodie: Based on my lived experience, when we were doing this work, there were two ministers who were in charge of children. There were children and youth and gender, which also had children. That was then. Now we have a completely different scenario.

It was our clear understanding that, over time, things change. Ministers and their portfolios change. We did not want to specify there would be a children's minister because, if there wasn't a children's minister, then that would negate this strategy.

We have left it that, at the time when the work is being done, the minister or ministers most responsible would be identified in this process so they are relevant to the time. Things have changed even from when we first started this work to now. It is different.

Senator Burey: Thank you.

Senator Moodie: When the minister is named, he or she is not responsible until such time as the structure changes.

Senator Hay: Senator, I will be a dog with a bone. There are prescriptive parts of the bill in here around eradicating poverty, for example. That is prescriptive.

We should consider an amendment. You cannot have a framework or strategy on youth without mental health in it. Kids will experience it, themselves or within their family. It is epidemic.

Il est possible d'inclure le développement du leadership chez les jeunes dans une stratégie. On pourra toujours en discuter ultérieurement, mais on ne peut pas dire au gouvernement, par le truchement de ce projet de loi, qu'il est tenu d'envisager une telle avenue.

Quant à la manière dont le gouvernement s'y prendra et à ce qu'il inclura exactement dans cet exercice, tout dépendra de la tâche qui lui sera assignée. Selon moi, c'est à ce niveau que ces intervenants auront un rôle à jouer.

La vice-présidente : Pour le deuxième tour, si nous pouvons garder nos questions et réponses concises, nous pourrons disposer de quatre minutes chacun, comme lors du premier tour.

La sénatrice Burey : Sénatrice Moodie, j'aimerais que nous traitions plus en détail de l'article 3 qui stipule que « le gouverneur en conseil peut, par décret, désigner le ministre fédéral visé par le terme "ministre" figurant dans la présente loi ».

Pensez-vous que le fait de ne pas préciser le ministre concerné dans le projet de loi S-212 pourrait poser problème? Pourquoi avez-vous décidé de suivre cette voie?

La sénatrice Moodie : Lorsque nous avons élaboré ce projet de loi, il y avait deux ministres responsables des questions relatives à l'enfance. Il y avait à ce moment-là un portefeuille pour les enfants et les jeunes, et un autre pour la condition féminine qui concernait également les enfants. Aujourd'hui, le scénario est complètement différent.

Nous sommes bien conscients que rien n'est figé dans le temps. Les ministres et leurs portefeuilles changent. Nous ne voulions pas préciser qu'il y aura un ministre chargé de l'enfance, car s'il n'y en a pas, cela invalidera cette stratégie.

Nous avons décidé que, au moment où ce travail sera effectué, on désignera dans le cadre de ce processus le ou les ministres ayant les responsabilités les plus pertinentes. Les choses ont évolué depuis le moment où nous avons entrepris ce travail. La situation n'est plus la même aujourd'hui.

La sénatrice Burey : Merci.

La sénatrice Moodie : Lorsqu'un ou une ministre est nommé, il ou elle ne peut devenir responsable qu'à partir du moment où la structure est modifiée.

La sénatrice Hay : Sénatrice, je ne vais pas lâcher le morceau. Le projet de loi renferme bel et bien des dispositions prescriptives, par exemple en matière d'éradication de la pauvreté. C'est quelque chose que l'on impose.

Nous devrions envisager un amendement. On ne peut pas avoir un cadre ou une stratégie sur la jeunesse sans y inclure la santé mentale. Des enfants en souffrent, directement ou lorsque leur famille est touchée. C'est une véritable épidémie.

One size doesn't fit all is also something that concerns me when I think of Canada, rural, remote, urban, distinction based when you think of Indigenous, Black, African, Caribbean, newcomers. That leads me to equity. I will state that there is no equity in health care in Canada when you think of what I said.

Suicide data is significant, the second-leading cause of death for young people. Canada has the fourth-highest youth suicide rate in the industrialized world. If you are an Indigenous young person you are nine times more likely to die by suicide than a non-indigenous individual, and if you are Inuit you are 18 times more likely.

I worry if we do not specifically call out mental health and inequity in the expectation to government they would lose interest in this. To me, if you soften that reality, you will discount young people. They will not see themselves. Would you consider this? How do you think we could incorporate it?

Senator Moodie: I welcome amendments. I welcome the fact that in this room we have some of the best minds to help us to improve the bill. That is the simple answer.

Senator Hay: In your opinion, adding an expectation around the framework around mental health, great.

Senator Moodie: Absolutely. Frame it in a way that does not tie the government's hands but brings out the need to focus in this area.

Senator Hay: Great. I am happy to help.

Senator Senior: My question may go the same way as Senator Hay. It is not so much a question but a point I raised at another gathering with respect to ensuring that there is an understanding that children are not poor in and of themselves, but they exist in situations or families, usually single-parent families, specifically women. It is poverty within those situations we also need to address.

I wish to see a gender equity lens on this as well to try to figure out how we could do that. I think it has been a misnomer, not necessarily in this bill, but for years we talk about child poverty without realizing they exist in family situations. It is important to include that.

Je suis en outre convaincue qu'il n'existe pas de solution unique pour tous lorsque je pense au Canada, à ses régions rurales et éloignées et à ses secteurs urbains, aux distinctions entre les Autochtones, les Noirs, les Africains, les Caraïbes et les nouveaux arrivants. Cela m'amène à la question de l'équité. Je dirais qu'il n'y a pas dans ce contexte d'équité dans les soins de santé au Canada.

Les données sur le suicide sont significatives, car il s'agit de la deuxième cause de décès chez les jeunes. Le Canada affiche le quatrième taux de suicide chez les jeunes le plus élevé des pays industrialisés. Si vous êtes un jeune Autochtone, vous êtes neuf fois plus susceptible de mourir par suicide qu'un allochtone, ce risque étant 18 fois plus élevé si vous êtes Inuit.

Je crains fort que si nous ne mentionnons pas expressément la santé mentale et les inégalités dans nos attentes envers le gouvernement, celui-ci se désintéresse de ces questions. À mon avis, si vous éducorez cette réalité, vous laissez tomber les jeunes. Ils ne se reconnaîtront pas dans cette stratégie. Seriez-vous disposée à y réfléchir? Comment pensez-vous que nous pourrions intégrer cela?

La sénatrice Moodie : Je suis ouverte aux amendements. Je me réjouis que nous ayons accès dans cette salle à certains des meilleurs cerveaux pouvant nous aider à améliorer le projet de loi. C'est la réponse toute simple que je peux vous donner.

La sénatrice Hay : Nous pourrions donc selon vous inclure la question de la santé mentale parmi les attentes exprimées. Excellent.

La sénatrice Moodie : Tout à fait. Pour autant que l'on énonce le tout en évitant d'imposer quoi que ce soit au gouvernement pour plutôt mettre en lumière la nécessité de cibler ce secteur d'intervention.

La sénatrice Hay : Très bien. Je me réjouis de pouvoir apporter ma contribution.

La sénatrice Senior : Ma question va un peu dans le sens de celle de la sénatrice Hay. Il ne s'agit pas tant d'une question que d'un point que j'ai soulevé lors d'une autre réunion, à savoir qu'il faut bien comprendre que les enfants ne sont pas pauvres en soi, mais qu'ils vivent dans des situations ou des familles, généralement monoparentales, et en particulier celles dirigées par des femmes, sont aux prises avec une pauvreté que nous devons également combattre.

Je souhaite en outre que l'on examine cette question sous l'angle de l'égalité des sexes afin de déterminer comment nous pourrions tendre vers cet objectif. J'estime inapproprié que nous parlions de la pauvreté infantile, pas nécessairement dans ce projet de loi, mais depuis des années, sans faire le constat qu'elle existe dans le cadre familial. Il est important de prendre en compte cet aspect.

Senator Moodie: Your point is well taken.

From my perspective, we have to be cautious when we start to name. When you start to name, you leave people out. It becomes more difficult to reach consensus. There needs to be a balance of how far we go in terms of naming. There is reference to equity in the bill already. It is for this group to decide.

Senator Senior: Yes, I can see how we could fit well enough in the framework in terms of a GBA approach to this, as is required for all such initiatives and bills. That's what I am imagining needs to happen and should happen for all government bills.

Senator Muggli: One of my concerns is around the importance of early childhood development because we know so much happens at that tender age that is so important.

What I noted was in the Canada Early Learning and Child Care Act there are expectations stated around contributing to the Convention on the Rights of the Child, as well as the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples.

We have an act, the Canada Early Learning and Child Care Act, that speaks to the importance of integrating, or expectations around that.

I'm trying to figure out how these bills intersect. We already have a bill that says thou shalt create an early learning and child care plan that is consistent with the Convention on the Rights of the Child and the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples. Then we have this.

I'm interested to hear your thoughts about how those two intersect.

Senator Moodie: I believe we have named all of the various agreements and conventions in our bill that would be relevant here, trying to align with what has gone before as well.

I see the child care space as being a subset. I see the accountability space as being a subset of this big strategy. That speaks to recognize the United Nations Convention on the Rights of the Child, UNDRIP, and so on.

We have recognized all of the conventions here with a view to saying this is overarching, and all of those other initiatives — child and health care — falls within, and we have their specifics.

La sénatrice Moodie : Je comprends votre point de vue.

J'estime pour ma part que nous devons faire preuve de prudence lorsque nous commençons à désigner expressément les choses, car, ce faisant, nous excluons certaines personnes. Il devient alors plus difficile de dégager un consensus. Il faut trouver le juste équilibre quand il s'agit de désigner nommément un phénomène ou un autre. Le projet de loi fait déjà référence à l'équité. C'est à nous qu'il appartient de décider.

La sénatrice Senior : Oui, je vois comment cela pourrait s'inscrire assez bien dans le cadre d'une approche fondée sur une analyse comparative entre les sexes, comme cela est exigé pour toutes les initiatives et tous les projets de loi de cet ordre. C'est ce qui, selon moi, devrait être fait pour tous les projets de loi du gouvernement.

La sénatrice Muggli : L'une de mes préoccupations concerne l'importance du développement de la petite enfance, car nous savons que beaucoup de choses très significatives se passent à cet âge tendre.

J'ai remarqué que la Loi sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants au Canada énonce certaines attentes quant à notre contribution à la Convention relative aux droits de l'enfant, ainsi qu'à la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones.

Nous avons une loi, la Loi sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants au Canada, qui traite de l'importance de l'intégration, ou des attentes à cet égard.

J'essaie de comprendre comment ces projets de loi s'articulent entre eux. Nous avons déjà un projet de loi qui stipule que vous devez créer un régime d'éducation préscolaire et de garde d'enfants conforme à la Convention relative aux droits de l'enfant et à la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones. Et maintenant, nous avons celui-ci.

Je suis curieuse de connaître votre avis sur la manière dont ces deux éléments s'articulent.

La sénatrice Moodie : Je pense que nous avons fait référence dans notre projet de loi à la totalité des accords et des conventions pouvant être pertinents en la matière, en essayant de nous aligner sur ce qui a été fait précédemment.

Je considère que la garde d'enfants est un volet de cette grande stratégie, au même titre que la reddition de comptes en la matière. Il convient notamment pour ce faire de reconnaître la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant et la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones.

Nous avons pris en compte toutes ces conventions dans le but de reconnaître leur importance fondamentale, et toutes les autres initiatives — garde d'enfants, soins de santé, etc. — s'inscrivent

I think, if we have missed something, this is the place for it to be recognized.

Senator Muggli: There is going to have to be a strategy involved to say we need this bill and the Canada Early Learning and Child Care Act is a subset. How do we strategically place that, so the government doesn't say we are already working on this?

Senator Moodie: The government will say they are already giving us food for children in schools and a child benefit. This is more about bringing it together and understanding where we are investing and how effective it has been. Where are the gaps? Are we achieving the outcomes?

There has been a lot of discussion in this space around the child benefit, of pushing it further — as you just raised, Senator Cuzner — about Alberta and how effectively they did that work. There is a lot of discussion.

Have we maximized these benefits? What are the outcomes? That kind of thinking is what this bill tries to get at, so we are taking things in a rational way toward success, not just that we have invested here and there is housing and so on.

There are emerging threats in AI. There are going to be some benefits for disabled kids. There are emerging threats around chatbots and online exploitation of children we will have to have an approach to.

Senator Muggli: This solidifies my thoughts as well for including mental health. Thank you.

Senator McPhedran: This is a drafting question. In the preamble, you make specific reference to Canada's domestic law, the adoption of the UN Declaration on the Rights of Indigenous Peoples. I find it interesting. At the UN level, that's not international law; it is a declaration. Through the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples Act, we have made it domestic law in Canada, which is a good thing.

In the bill itself, you go back to referencing the UN treaty as opposed to what is actually domestic law in Canada. What was the thinking on that?

Senator Moodie: I'm not sure we intended to leave that behind. If that is a change that needs to happen, I'm game.

dans ce cadre suivant les précisions que nous énonçons. Je pense que si nous avons oublié quelque chose, c'est la tribune qui convient pour le signaler.

La sénatrice Muggli : Il va falloir élaborer une stratégie pour faire valoir la nécessité de ce projet de loi et expliquer que la Loi sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants au Canada en est un volet. Comment pouvons-nous présenter cela de manière stratégique afin que le gouvernement ne nous réponde pas qu'il est déjà actif dans ce dossier?

La sénatrice Moodie : Le gouvernement va nous dire qu'il fournit déjà de la nourriture pour les enfants dans les écoles en plus de verser l'Allocation canadienne pour enfants. Il s'agit plutôt de considérer l'ensemble de ces actions pour bien comprendre dans quoi nous investissons et dans quelle mesure cela est efficace. Où se situent les lacunes? Obtenons-nous les résultats escomptés?

Il y a eu beaucoup de discussions dans ce domaine au sujet de l'allocation pour enfants et de la possibilité d'en faire davantage — comme vous venez de l'évoquer, sénateur Cuzner, en parlant de l'Alberta et de l'efficacité avec laquelle la province a mené cet exercice. On en parle énormément.

Avons-nous maximisé les avantages de cette allocation? Quels en sont les résultats? C'est ce genre de réflexion que ce projet de loi tente de susciter afin que nous progressions de manière rationnelle vers une situation plus favorable, plutôt que de nous contenter d'investir ici et là dans le logement, par exemple.

L'intelligence artificielle fait apparaître de nouvelles menaces. Elle procurera certains avantages aux enfants handicapés, mais s'accompagne aussi de nouveaux risques liés aux robots conversationnels et à l'exploitation des enfants en ligne, des dangers pour lesquels nous devrons trouver des réponses.

La sénatrice Muggli : Voilà qui renforce également mon opinion quant à la nécessité d'inclure la santé mentale. Merci.

La sénatrice McPhedran : J'ai une question concernant le libellé du projet de loi. Dans le préambule, vous faites spécifiquement référence à la loi canadienne visant l'adoption de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones. Je trouve cela intéressant. Au niveau des Nations unies, il ne s'agit pas d'une loi internationale, mais d'une déclaration. Grâce à la Loi sur la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, nous en avons fait une loi nationale au Canada, ce qui est une bonne chose.

Dans le projet de loi lui-même, vous revenez à la référence au traité des Nations unies, plutôt qu'à cette loi canadienne à proprement parler. Qu'est-ce qui a motivé ce choix?

La sénatrice Moodie : Je ne suis pas certaine que c'était volontaire de notre part. Si un changement doit être apporté, je suis partante.

Senator McPhedran: It might be worth having a discussion.

Senator Moodie: When we were advised on how to put the language in, that's where we ended up. You have pointed out something critical here. We have solidified things even more in this country.

Senator McPhedran: It actually is law in Canada.

Senator Moodie: If referring to it the way we have it is not strong or accurate enough, then we need to change that.

Senator McPhedran: With thanks to my law intern Dennis, the wording is identical. Dennis has checked both the act, the domestic law and the treaty. The wording in relation to children is identical. It is law in Canada.

Senator Moodie: Yes. That might be something we consider changing, if people think we need to be definitive about that, which I can see no problem with.

Senator McPhedran: Thank you.

Senator Moodie: We have taken that extra step.

Senator McPhedran: Thank you.

The Deputy Chair: Senators, that brings us to the end of today's panel. I would like to thank Senator Moodie for her testimony today.

For our next panel, we welcome: From Employment and Social Development Canada, Hugues Vaillancourt, Director General, Social Policy Directorate, Strategic and Service Policy Branch. From Health Canada, Matthew Lynch, Director General, Policy Coordination and Planning Directorate, Health Policy Branch. And from Indigenous Services Canada, Tasha Stefanis, Director General, Strategic Policy, Jordan's Principle and Inuit Child First Initiative; Kirsten Mattison, Director General, Strategic and Fiscal Coordination Branch, Children, Family and Learning Sector; Jennifer Novak, Director General, Mental Wellness and Health Promotion, First Nations and Inuit Health Branch; and Sacha Senecal, Director General and Chief Data Officer.

Thank you for joining us today.

Mr. Vaillancourt, since you are the only one delivering opening remarks for your panel, you will have eight minutes to speak, followed by questions from committee members. The floor is yours.

La sénatrice McPhedran : Il vaudrait tout au moins la peine d'en discuter.

La sénatrice Moodie : C'est à cette formulation que nous en sommes arrivés à la lumière des conseils qui nous ont été fournis à cette fin. Vous avez soulevé un point crucial. Au Canada, nous avons donné encore plus de force à cette déclaration.

La sénatrice McPhedran : C'est une loi en bonne et due forme au Canada.

La sénatrice Moodie : Comme le projet de loi renvoie à une configuration moins percutante ou ciblée, des modifications s'imposent.

La sénatrice McPhedran : Grâce à mon stagiaire en droit Dennis, je peux vous dire que le libellé est identique. Dennis a comparé la loi canadienne et le traité, et le libellé relatif aux enfants est identique. C'est une loi au Canada.

La sénatrice Moodie : Oui. C'est peut-être quelque chose que nous pourrions envisager de modifier si les gens pensent que nous devons être plus catégoriques à ce sujet, ce qui ne me pose aucun problème.

La sénatrice McPhedran : Merci.

La sénatrice Moodie : Nous sommes allés un peu plus loin.

La sénatrice McPhedran : Merci.

La vice-présidente : Chers collègues, c'est tout le temps que nous avions pour cette première portion de notre séance. Je tiens à remercier la sénatrice Moodie de son témoignage.

Nous accueillons maintenant les témoins suivants : Hugues Vaillancourt, directeur général, Direction de la politique sociale, Direction générale des politiques stratégiques et de services, Emploi et Développement social Canada; Matthew Lynch, directeur général, Direction de la coordination et de la planification des politiques, Direction générale des politiques de santé, Santé Canada; et, de Services aux Autochtones Canada, Tasha Stefanis, directrice générale, Politiques stratégiques, principe de Jordan et initiative Les enfants inuits d'abord; Kirsten Mattison, directrice générale, Direction générale de la coordination stratégique et financière, Secteur des enfants, de la famille et de l'apprentissage; Jennifer Novak, directrice générale, Direction du bien-être mental et de la promotion de la santé, Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits; et Sacha Senecal, directeur général et dirigeant principal des données.

Merci d'être des nôtres aujourd'hui.

Monsieur Vaillancourt, puisque vous êtes le seul à prononcer une allocution liminaire au nom de ce groupe de témoins, vous disposerez de huit minutes pour ce faire, après quoi les membres du comité vous poseront leurs questions. Vous avez la parole.

[*Translation*]

Hugues Vaillancourt, Director General, Social Policy Directorate, Strategic and Service Policy Branch, Employment and Social Development Canada: Thank you to the chair, deputy chair and members of this committee for having me and my colleagues here today.

My name is Hugues Vaillancourt, and I am the Director General of the Social Policy Directorate in the Strategic and Service Policy Branch at Employment and Social Development Canada.

I would like to begin by acknowledging that we are gathering on the traditional unceded territory of the Algonquin Anishinaabe Nation.

[*English*]

Members of the committee, our understanding of Bill S-212 is that it proposes the development of a national strategy to support children and youth in Canada.

I would like to take this opportunity to provide background on the current landscape of roles and responsibilities for children and youth rights and well-being, with a focus on Employment and Social Development Canada's work to support children and youth in Canada.

Federal, provincial, territorial and Indigenous governments in Canada all share responsibility for implementing and upholding children's rights and well-being, and do so through a variety of laws, policies and programs. At the federal level, responsibility and programming for children and youth well-being spans multiple department mandates, including Employment and Social Development Canada, Canadian Heritage, Justice Canada, the Public Health Agency of Canada, Health Canada, Indigenous Services Canada and Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada, among others.

Since 2004, Justice Canada and the Public Health Agency of Canada have co-led federal implementation and coordination of the UN Convention on the Rights of the Child, while Canadian Heritage is responsible for liaising with provinces and territories and serves as the overall lead on coordinating reports and reviews for all seven core international human rights treaties to which Canada is a party.

[*Translation*]

The federal government also plays a key role in the support of Indigenous children, including First Nations children ordinarily resident on reserve, offering programs and services aimed at improving the well-being and healthy development of Indigenous children.

[*Français*]

Hugues Vaillancourt, directeur général, Direction de la politique sociale, Direction générale des politiques stratégiques et de service, Emploi et Développement social Canada : Je remercie les membres du comité de nous accueillir ici aujourd'hui, mes collègues et moi.

Je m'appelle Hugues Vaillancourt et je suis directeur général à la Direction de la politique sociale au sein de la Direction générale des politiques stratégiques et de service d'Emploi et Développement social Canada.

Je tiens tout d'abord à souligner que le territoire sur lequel nous nous réunissons aujourd'hui est le territoire traditionnel non cédé de la nation algonquine anishinabe.

[*Traduction*]

Mesdames et messieurs les membres du comité, le projet de loi S-212 vise à proposer l'élaboration d'une stratégie nationale en vue d'améliorer le sort des enfants et des jeunes au Canada.

Je profite de cette occasion pour vous présenter le contexte actuel pour ce qui est des rôles et des responsabilités touchant les droits et le bien-être des enfants et des jeunes. Je mettrai ainsi l'accent sur les mesures prises en ce sens par Emploi et Développement social Canada.

Au Canada, les gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux et autochtones sont tous responsables de la défense et du respect des droits et du bien-être des enfants. Ils s'acquittent de cette responsabilité au moyen de lois, de politiques et de programmes variés. À l'échelon fédéral, la responsabilité à l'égard du bien-être des enfants et des jeunes, et des programmes nécessaires à cette fin s'inscrit dans le mandat de plusieurs ministères, notamment Emploi et Développement social Canada, Patrimoine canadien, Justice Canada, l'Agence de la santé publique du Canada, Santé Canada, Services aux Autochtones Canada et Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada.

Depuis 2004, Justice Canada et l'Agence de la santé publique du Canada dirigent conjointement la mise en œuvre et la coordination fédérales de la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant, tandis que Patrimoine canadien est responsable de la liaison avec les provinces et les territoires et assure le rôle de chef de file pour la coordination des rapports et des examens des sept principaux traités internationaux relatifs aux droits de la personne auxquels le Canada est partie.

[*Français*]

Le gouvernement fédéral joue également un rôle clé dans le soutien des enfants autochtones, y compris les enfants des Premières Nations résidant habituellement dans une réserve, en offrant des programmes et des services visant à améliorer le bien-être et le développement sain des enfants autochtones.

An important part of this responsibility is the Justice Canada-led United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples Act, or UNDA, which became law on June 21, 2021. The act provides a framework to advance federal implementation of the UN Declaration on the Rights of Indigenous Peoples.

For its part, Employment and Social Development Canada contributes to children's well-being by supporting families and caregivers through income supports, such as the Canada Child Benefit, Children's Special Allowances, and employment insurance programs for maternity leave, parental leave and care of critically ill children.

[English]

Employment and Social Development Canada, or ESDC, also invests in early learning and child care to ensure that children in Canada have access to safe, high-quality environments that foster social, emotional and material foundations they need to thrive. Currently, approximately 900,000 children in Canada are benefiting from federal investment in the Canada-wide early learning and child care system.

Employment and Social Development Canada led the development of the National School Food Policy, which was informed by engagement with a variety of stakeholders, including children, and has subsequently implemented the National School Food Program, in partnership with provinces, territories and Indigenous partners to increase children's access to nutritious meals at school, supporting their health, learning and overall well-being. On October 10, Prime Minister Carney announced that the National School Food Program will be made permanent, to ensure that kids get nutritious meals at school, while bringing down costs for parents.

Employment and Social Development Canada also provides financial assistance to students from low- and middle-income households to help them afford and access post-secondary education. This year, the department expects to provide non-repayable Canada Student Grants and interest-free Canada Student Loans to more than 700,000 post-secondary students through student programs, including this program.

[Translation]

The department also continues to offer training and employment support to youth and students through programs like the Youth Employment and Skills Strategy, which delivers 16 programs in collaboration with 11 other federal departments,

Une partie importante de cette responsabilité est la Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA), dirigée par Justice Canada, qui est entrée en vigueur le 21 juin 2021. Cette loi fournit un cadre pour faire progresser la mise en œuvre fédérale de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones.

Pour sa part, Emploi et Développement social Canada contribue au bien-être des enfants en apportant un soutien aux familles et aux fournisseurs de soins grâce à des mesures de soutien du revenu, comme l'Allocation canadienne pour enfants, les allocations spéciales pour enfants et les prestations d'assurance-emploi pour le congé de maternité et le congé parental, ainsi que pour s'occuper d'un enfant gravement malade.

[Traduction]

Emploi et Développement social Canada investit également dans l'apprentissage et la garde des jeunes enfants afin de veiller à ce que les enfants canadiens aient accès à des milieux de garde sécuritaires et de grande qualité, qui favorisent le développement social, émotionnel et matériel dont ils ont besoin pour s'épanouir pleinement. À l'heure actuelle, environ 900 000 enfants bénéficient des investissements fédéraux dans le système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants à l'échelle du Canada.

Emploi et Développement social a dirigé l'élaboration de la Politique nationale d'alimentation scolaire, qui s'appuie sur la consultation de divers intéressés, et notamment des enfants. Le Programme national d'alimentation scolaire a ensuite été mis en œuvre, en collaboration avec les provinces, les territoires et les partenaires autochtones, afin d'améliorer l'accès des enfants à des repas nutritifs à l'école et de favoriser ainsi leur santé, leur apprentissage et leur bien-être général. Le 10 octobre 2025, le premier ministre Carney a annoncé que le Programme national d'alimentation scolaire deviendrait permanent. Cette mesure permettra de veiller à ce que les enfants bénéficient de repas nutritifs à l'école, tout en réduisant les coûts pour les parents.

Emploi et Développement social Canada offre de plus une aide financière aux étudiants issus de ménages à faible ou à moyen revenu afin de les aider à poursuivre des études postsecondaires et à en assumer les coûts. Cette année, le Ministère prévoit offrir des bourses non remboursables et des prêts d'études sans intérêt à plus de 700 000 étudiants de niveau postsecondaire dans le cadre de divers programmes ciblés, dont le Programme canadien d'aide financière aux étudiants.

[Français]

Le ministère continue également d'offrir du soutien à la formation et à l'emploi aux jeunes et aux étudiants grâce à des programmes comme la Stratégie emploi et compétences jeunesse, qui propose 16 programmes en collaboration avec

agencies and Crown Corporations, and the Student Work Placement Program.

Together, over 130,000 opportunities for youth and students will be supported this year, including 20,000 through the Youth Employment and Skills Strategy Program, 76,000 through the Canada Summer Jobs Program, and 40,000 through the Student Work Placement Program.

The department also funds community organizations and supports projects that promote the social inclusion and well-being of vulnerable children, youth and their parents through the children and families stream of the Social Development Partnerships Program.

ESDC also leads Opportunity for All – Canada's First Poverty Reduction Strategy. As part of the strategy, the federal government established, in legislation, a dedicated member for children's issues within the independent National Advisory Council on Poverty. This member ensures that children's interests are taken into consideration as the council engages with Canadians on poverty, advises on a broad range of programs and services regarding poverty reduction and publicly reports on progress being made to meet the government's poverty reduction targets.

[English]

Employment and Social Development Canada also plays a role in ensuring that federal, provincial and territorial efforts are coordinated effectively so Canada meets its human rights obligations with respect to children. For example, ESDC is a member of the Interdepartmental Working Group on Children's Rights, which promotes a whole-of-government approach to children's rights and fosters collaboration across the federal government on children's rights issues.

Other mechanisms also monitor the implementation of children's rights, such as human rights commissions and tribunals, as well as the Canadian Council of Child and Youth Advocates.

Most provinces and territories also have independent children's advocates, representatives or ombudspersons to promote and protect children's rights and allow children to pursue remedies for rights violations.

With that, I conclude my opening remarks. I trust it has provided some helpful context. Thank you. I would be happy to answer the committee's questions.

11 autres sociétés d'État, ministères et organismes fédéraux, et le Programme de stages pratiques pour étudiants.

Au total, plus de 130 000 possibilités d'emploi seront offertes aux jeunes et aux étudiants cette année, dont 20 000 dans le cadre des programmes de la Stratégie emploi et compétences jeunesse, 76 000 dans le cadre du programme Emplois d'été Canada et 40 000 dans le cadre du Programme de stages pratiques pour étudiants.

De plus, le ministère octroie un financement à des organismes communautaires et soutient des projets qui favorisent l'inclusion sociale et le bien-être des enfants et des jeunes vulnérables ainsi que de leurs parents, dans le cadre du volet enfants et familles du Programme de partenariats pour le développement social.

En outre, Emploi et Développement social Canada dirige *Une chance pour tous*, la première Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté. Dans le cadre de cette stratégie, le gouvernement fédéral a établi dans une loi qu'un membre chargé des questions relatives aux enfants allait siéger au Conseil consultatif national sur la pauvreté, qui est indépendant. Ce membre veille à ce que les intérêts des enfants soient pris en considération quand le conseil consulte les Canadiens au sujet de la pauvreté. Il formule également des conseils sur une vaste gamme de programmes et de services en matière de réduction de la pauvreté et publie des rapports publics sur les progrès réalisés pour atteindre les cibles du gouvernement relatives à la réduction de la pauvreté.

[Traduction]

Enfin, Emploi et Développement social Canada joue un rôle dans la coordination efficace des efforts fédéraux, provinciaux et territoriaux visant à faire en sorte que le Canada respecte ses obligations en matière de droits de la personne à l'égard des enfants. À titre d'exemple, le ministère est membre du Groupe de travail interministériel sur les droits des enfants, qui préconise une approche pangouvernementale et encourage la collaboration au sein du gouvernement fédéral pour toutes les questions relatives aux droits des enfants.

Parmi les autres mécanismes permettant d'assurer le respect des droits des enfants, on retrouve les commissions et tribunaux des droits de la personne, ainsi que le Conseil canadien des défenseurs des enfants et des jeunes.

La plupart des provinces et des territoires disposent également de défenseurs, de représentants et d'ombudsmans indépendants pour promouvoir et protéger les droits des enfants et leur permettre d'exercer leurs recours en cas de violation de ces droits.

Voilà qui conclut mes observations préliminaires. J'espère avoir réussi à vous présenter un contexte utile. Je vous remercie de votre attention. Je serai heureux de répondre aux questions des membres du comité.

The Deputy Chair: Thank you. We will now proceed to questions from committee members. For this panel, senators will have four minutes for your question and that includes the answer. Please indicate if your question is directed to a particular witness or all witnesses.

Senator Hay: Thank you all for being here and for the work you do all the time to support young people and people in Canada. I don't know if I'm allowed to ask this kind of a question, but I will anyway.

In your opinion, will Bill S-212 duplicate existing work that is in place? Do you feel it will make a difference? If it is adopted, the framework has to lead to a strategy that encompasses pretty much everything you said and more. Do you feel that as able to be implemented as well? If you understand my question, I'm just curious, do you support Bill S-212 at the end of the day?

Mr. Vaillancourt: Thank you for the question. I was expecting that question. Right off the bat I'm going to disappoint many members of this committee. We certainly appreciate the intent behind the bill, including the engagement with young people that informs its development.

In terms of the government's position on this bill, I'm not at liberty to expand on what the government's position on this bill is at this time of the process. I'm sure there will be opportunities to hear what the government's position is, but at this point I'm not at liberty to expand on what might or might not be the government's position.

Senator Hay: Let's just assume Bill S-212 is in play and it is implemented. How might you work together on this? What might get collapsed so there is not duplication? Because there's health, social services, education, Indigenous services. How are we going to coordinate effectively, in your opinion, so we avoid the duplication but also what we don't do is make even more fractures or silos that might exist?

Mr. Vaillancourt: I will dare to go in uncomfortable territory. If you look at the legislation, the proposed bill, there is a minister that would be appointed to lead the charge. I think that would start in terms of the work.

In terms of the existing mechanisms we use at the federal government, or in collaboration with our provincial and territorial colleagues, there are a number of committees and structures that already coordinate our work on the implementation of the convention or children's issues more generally. So it would probably be fair to think these mechanisms could be used to help support the work.

La vice-présidente : Merci. Nous allons maintenant passer aux questions des sénateurs. Pour ce groupe de témoins, chacun disposera de quatre minutes pour poser ses questions, réponses comprises. Veuillez indiquer si votre question s'adresse à un témoin en particulier ou à tous les témoins.

La sénatrice Hay : Merci à tous de votre présence aujourd'hui et du travail que vous accomplissez sans relâche afin de soutenir les Canadiens et les jeunes tout particulièrement. Je ne sais pas si je suis autorisée à poser ce genre de question, mais je vais le faire quand même.

À votre avis, le projet de loi S-212 fera-t-il double emploi avec les mesures déjà en place? Pensez-vous qu'il fera une différence? S'il est adopté, le cadre proposé devra déboucher sur une stratégie qui englobe à peu près toutes les mesures dont vous avez parlé et plus encore. Pensez-vous que cela soit réalisable? Si vous me comprenez bien, je suis simplement curieuse de savoir si, en fin de compte, vous appuyez le projet de loi S-212.

M. Vaillancourt : Merci pour cette question. Je m'y attendais. Je vais d'emblée décevoir de nombreux membres de ce comité. Nous comprenons certes l'intention qui sous-tend le projet de loi, et notamment la volonté d'aider les jeunes qui a guidé son élaboration.

En ce qui concerne la position du gouvernement à l'égard de ce projet de loi, je ne suis pas en mesure de vous en dire davantage à ce stade du processus. Je suis persuadé que le gouvernement aura l'occasion de faire connaître son point de vue, mais il m'est impossible dans l'état actuel des choses de vous dire ce qu'il en est.

La sénatrice Hay : Supposons que le projet de loi S-212 soit adopté et mis en œuvre. Comment pourriez-vous collaborer à ce sujet? Quels éléments pourraient être regroupés afin d'éviter les chevauchements? Il y a en effet les services de santé, les services sociaux, l'éducation et les services aux Autochtones. À votre avis, comment pouvons-nous coordonner efficacement nos efforts afin d'éviter non seulement le double emploi, mais aussi la multiplication des fractionnements ou des cloisonnements?

Mr. Vaillancourt : Je vais oser m'aventurer sur ce terrain glissant. Suivant le projet de loi, un ministre serait désigné pour diriger cette initiative. Je pense que cela constituerait un bon point de départ pour amorcer ce travail.

En ce qui concerne les mécanismes existants que nous utilisons au gouvernement fédéral, ou en collaboration avec nos homologues provinciaux et territoriaux, il existe un certain nombre de comités et de structures qui coordonnent déjà notre travail pour la mise en œuvre de la convention ou, plus généralement, dans les dossiers touchant les enfants. Il serait donc probablement juste de penser que ces mécanismes pourraient être utilisés pour appuyer le travail à faire dans ce cas-ci.

The Deputy Chair: Thank you for your time.

Senator McPhedran: My question is directed to anyone on the panel who can respond to a question about Jordan's Principle. If I could get a sense of who? Thank you, very much, Ms. Stefanis.

As you know, in Bill S-212 Jordan's Principle is specifically mentioned. To my reading of it, it really frames Jordan's Principle as a human rights principle.

The decision made by the Government of Canada — and I recognize you cannot speak for the minister — to significantly reduce the opportunities for families and service providers to use Jordan's Principle for children has been explained by the government as being cases of abuse, looking at, for example, gaming consoles, training in sports.

In a recent non-compliance motion — directed against the government in front of the Canadian Human Rights Tribunal — some expenses were deemed to be outside the principle, but more than that Cindy Blackstock addressed the point that, with all due respect, bureaucrats in Ottawa — most of whom are not Indigenous, most of whom do not have disabled children — are making culturally based judgments about what is or is not needed for the health of a child who qualifies under Jordan's Principle.

One of the key points she made was about cultural competence. She pointed out the way in which decisions are made between Indigenous service agencies and health professionals serving Indigenous children. It turns out, for example, a console that allows for gaming can be very good for a child's mental health, particularly a child in an isolated situation. And there are many variations on what I have said.

What I would like to ask, specific to Bill S-212 and the fact it positions Jordan's Principle as a human rights principle, where does that fit within your department's approach to the very significant cutbacks that have taken place across this country? Many of the advocates are saying these cutbacks are significantly imperiling children's health.

The Deputy Chair: You have about a minute but it is an important question and I think an important answer, so I will also ask Senator McPhedran to go on second round so you can answer in one minute plus have more time in the second round. Is that acceptable?

Senator McPhedran: Thank you.

La vice-présidente : Merci beaucoup.

La sénatrice McPhedran : Ma question s'adresse à tout témoin pouvant me répondre au sujet du principe de Jordan. Pourriez-vous m'indiquer qui va répondre? Merci beaucoup, madame Stefanis.

Comme vous le savez, le principe de Jordan est expressément mentionné dans le projet de loi S-212. D'après ma lecture, il présente vraiment le principe de Jordan comme étant inhérent aux droits de la personne.

Le gouvernement du Canada — et je suis consciente que vous ne pouvez pas parler au nom de la ministre — a justifié sa décision de réduire considérablement les possibilités pour les familles et les prestataires de services d'invoquer le principe de Jordan pour les enfants en faisant valoir qu'il y avait eu des abus, par exemple pour des consoles de jeu et de l'entraînement sportif.

Dans une récente requête à l'encontre du gouvernement devant le Tribunal canadien des droits de la personne, certaines dépenses ont été jugées non conformes au principe de Jordan, mais je retiens surtout que Cindy Blackstock a alors souligné que, ceci dit très respectueusement, les bureaucraties d'Ottawa — dont la plupart ne sont pas autochtones et n'ont pas d'enfants handicapés — s'appuient sur leur propre réalité culturelle pour émettre des jugements sur ce qui est nécessaire ou non pour la santé d'un enfant admissible au principe de Jordan.

L'un des points clés qu'elle a soulevés concernait la sensibilité aux particularités culturelles. Elle a souligné la manière dont les décisions sont prises par les organismes de services autochtones de concert avec les professionnels de la santé qui s'occupent des enfants autochtones. Il s'avère ainsi, par exemple, qu'une console de jeu vidéo peut être très bénéfique pour la santé mentale d'un enfant, en particulier d'un enfant en situation d'isolement. Et je pourrais vous citer de nombreux arguments en ce sens.

Pour revenir au projet de loi S-212 et au fait qu'il désigne le principe de Jordan comme étant inhérent aux droits de la personne, j'aimerais savoir comment tout cela s'articule avec l'approche de votre ministère dans le contexte des coupes budgétaires très importantes qui ont eu lieu dans tout le pays? De nombreux défenseurs affirment que ces réductions budgétaires mettent gravement en danger la santé des enfants.

La vice-présidente : Vous disposez d'environ une minute, mais c'est une question importante et je pense que la réponse l'est également. Je vais donc demander à la sénatrice McPhedran de vous laisser cette dernière minute pour lui répondre et d'attendre ensuite le deuxième tour où elle aura plus de temps pour poser ses questions. Est-ce que cela vous convient?

La sénatrice McPhedran : Merci.

Tasha Stefanis, Director General, Strategic Policy, Jordan's Principle and Inuit Child First Initiative, Indigenous Services Canada: Thank you for your question. Indigenous Services Canada does recognize that Jordan's Principle is a legal obligation and is based on a human rights principle.

There is extensive work happening to accept individual and group requests for Jordan's Principle services and to support health, education and social requests for children. Those requests are adjudicated on a case-by-case basis through multiple different collaborations at a regional level, with staff who are working directly with families who are making requests, through service coordination organizations that are First Nations led.

I believe you're referring to some of the work announced in February where there were some operational changes and some communication around parameters put in place to really build the sustainability and clarity around the services and supports Jordan's Principle is providing.

Those things began to outline some specific areas where Jordan's Principle requests would be reviewed through different lenses. That work has been happening across the country in collaboration with service coordinators, and also with other organizations working to clarify exactly what that means, including what's required through letters of support from health professionals to support the requests made by families and their children.

The Deputy Chair: Thank you. May I ask you to stop there? I will ask you to go on second round so that perhaps you might have a supplemental and Ms. Stefanis may have more to add. Thank you both.

Senator Moodie: My question is for Mr. Vaillancourt.

I am trying to get a sense of what exists. I know you did a description there that was complicated and complex about what exists for children in Canada.

Are there set outcomes that are overarching for all organizations that provide services, support for children in Canada? What are the clear indicators that guide and track the success of these programs shared across all of these organizations?

Mr. Vaillancourt: In terms of the data question, the indicator and outcome, as you alluded to, many programs will have their own specific targets and an objective in terms of what they are trying to achieve. I will give you a specific example in a second.

Tasha Stefanis, directrice générale, Politiques stratégiques, principe de Jordan et initiative Les enfants inuits d'abord, Services aux Autochtones Canada : Merci pour votre question. Services aux Autochtones Canada reconnaît que le principe de Jordan est une obligation légale reposant sur le respect des droits de la personne.

Le ministère redouble d'ardeur pour traiter les demandes individuelles et collectives de services s'appuyant sur le principe de Jordan et pour donner suite à celles qui concernent la santé, l'éducation et les services sociaux pour les enfants. Ces demandes sont examinées au cas par cas grâce à de multiples collaborations au niveau régional avec le personnel qui travaille directement auprès des familles qui font les demandes, et ce, par l'intermédiaire d'organismes de coordination des services qui sont dirigés par les Premières Nations.

Je pense que vous faites référence à certaines mesures annoncées en février qui ont donné lieu à des changements opérationnels et à des communications concernant les paramètres mis en place pour consolider les services et les soutiens offerts en application du principe de Jordan en les assortissant de critères plus clairs.

On a ainsi commencé à définir certains domaines précis dans lesquels les demandes au titre du principe de Jordan seraient examinées sous différents angles. Ce travail est effectué dans toutes les régions du pays en collaboration avec les coordonnateurs de services, ainsi qu'avec d'autres organisations qui s'efforcent de clarifier tout cela en détail, en précisant notamment ce qu'on doit retrouver dans les lettres de soutien des professionnels de la santé pour appuyer les demandes formulées par les familles et les enfants.

La vice-présidente : Merci. Puis-je vous demander de vous arrêter là et de revenir pour un deuxième tour alors que vous pourrez peut-être poser une question supplémentaire pour que Mme Stefanis puisse vous fournir un complément d'information. Merci à vous deux.

La sénatrice Moodie : Ma question s'adresse à M. Vaillancourt.

J'essaie de me faire une idée de ce qui existe pour les enfants au Canada, et je sais que vous avez donné une description à la fois compliquée et complexe de la situation.

Existe-t-il des objectifs prédéfinis pour toutes les organisations qui fournissent des services et du soutien aux enfants canadiens? Quels indicateurs précis permettent de guider et de suivre l'évolution de ces programmes au sein des différentes organisations?

M. Vaillancourt : Pour ces indicateurs que vous avez mentionnés, de nombreux programmes ont leurs propres cibles quant aux résultats à obtenir. Je vais vous donner un exemple précis dans un instant.

In terms of data that exists, there has been a tremendous amount of work from our colleagues at Statistics Canada that provides disaggregated data on multiple aspects of how a child is doing.

There is, for example, a portal such as the children and youth statistics available at StatCan that provides multiple different dimensions related to children and youth more generally. Another example of that would be the Quality of Life Framework which was introduced in 2021 by the government that looks at five different dimensions. This framework is not specific to children. But because of the underlying data, and the disaggregated data that exists, it provides information specific to children.

Senator Moodie: My question was what are the indicators specific to children shared across all agencies, ministries and organizations that guide you on the well-being of children? The question was: Do you have set outcomes shared by all of these organizations, departments and individuals that are being tracked?

Mr. Vaillancourt: At the moment, I would say each department has their own departmental plans that set out outcomes based on their programming.

To your question, to answer directly, there is no one set of specific indicators that are shared across departments. Those objectives and program-specific indicators are —

Senator Moodie: Are you aware of any countries that do it differently, that share and take a systems approach, monitor indicators for outcomes that are named, targeted and understand and trend what is happening with their children? Are you aware of any jurisdictions that do this?

Mr. Vaillancourt: I heard the previous witness alluding to a few countries.

Senator Moodie: Do we do that here in Canada?

Mr. Vaillancourt: We are here to discuss this.

Senator Moodie: Your answer is no.

Mr. Vaillancourt: My answer is, no. There is no one framework.

Senator Senior: My question is similar. I will reframe it.

Do you see the value in having, for lack of a better term, a national clearing house for data relating to the well-being — physical, mental, the whole child — of children in Canada?

Quant à savoir ce qui est disponible, il faut dire que nos collègues de Statistique Canada ont accompli un travail considérable pour nous fournir des données désagrégées sur de multiples aspects du développement des enfants.

À titre d'exemple, il y a le portail Statistiques sur les enfants et les jeunes via lequel Statistique Canada fournit des données sur de multiples sujets touchant les enfants et les jeunes de manière plus générale. Je pourrais aussi vous parler du Cadre de qualité de vie pour le Canada, un outil établi en 2021 par le gouvernement pour permettre le suivi de la situation dans cinq domaines déterminants. Ce cadre n'est pas spécifique aux enfants, mais, grâce aux données sous-jacentes et aux données désagrégées existantes, il est possible de savoir à quoi s'en tenir quant à la qualité de vie des enfants.

La sénatrice Moodie : Ma question était la suivante : quels indicateurs spécifiques communs à toutes les agences, ministères et organisations vous renseignent quant au bien-être des enfants? Je voulais savoir en fait si vous aviez défini à des fins de suivi des résultats communs à l'ensemble de ces organisations, départements et intervenants?

M. Vaillancourt : Pour l'instant, je dirais que chaque ministère a ses propres plans qui établissent les résultats à atteindre en fonction des programmes qu'il offre.

Pour répondre directement à votre question, il n'existe pas d'ensemble d'indicateurs spécifiques qui seraient communs à tous les ministères. Ces objectifs et indicateurs propres aux programmes sont...

La sénatrice Moodie : Connaissez-vous des pays qui procèdent différemment en adoptant une approche commune leur permettant de surveiller des indicateurs de résultats bien ciblés et de comprendre et d'analyser les tendances touchant leurs enfants?

M. Vaillancourt : J'ai entendu la personne qui a témoigné avant nous faire allusion à quelques pays.

La sénatrice Moodie : Est-ce ce que nous faisons au Canada?

M. Vaillancourt : Nous sommes ici pour en discuter.

La sénatrice Moodie : Vous me dites donc que ce n'est pas le cas.

M. Vaillancourt : Non, il n'y a pas de cadre unique au Canada.

La sénatrice Senior : Ma question va en grande partie dans le même sens, mais je vais la formuler différemment.

Pensez-vous qu'il serait utile d'avoir au Canada ce qu'on pourrait appeler un centre national d'information sur le bien-être physique, mental et général des enfants?

Mr. Vaillancourt: As I mentioned in my previous answer, there is already a lot of data available. Whether there is merit in having one that is specific to children, I am hearing strong views about that around the table today.

If I am thinking about programming and the specific objective of each program, the accountability of that specific program and the targets specific to them, that is generally not how it would work. It does not mean you could not then reflect it in a clearing house like you are proposing.

At the moment, the programming and objectives associated with each program are program specific. Do they speak to how they contribute to reducing poverty or increasing well-being? In many cases, yes, they are but they are specific to that program.

Senator Senior: I have a follow-up. This is to Ms. Stefanis in particular because it concerns Indigenous, First Nations, Métis, Inuit children and youth.

I am familiar with an organization called NACY, the National Alliance for Children and Youth. I used to be a member of that organization in a former life.

I am going to ask you the same question but with respect to Indigenous children and youth in Canada.

Ms. Stefanis: We actually have our data folks here and our program lead on healthy child development. I will step away and have her come in and answer that question.

Senator Senior: I appreciate that, thank you.

Jennifer Novak, Director General, Mental Wellness and Health Promotion, First Nations and Inuit Health Branch, Indigenous Services Canada: Hello, everyone. My name is Jennifer Novak. I am the Director General responsible for Mental Wellness and Health Promotion.

From a health perspective, there is a health data clearing house that goes between Health Canada, the Public Health Agency of Canada, the Canadian Institute for Health Information and Indigenous Services Canada. We bring in all of our Indigenous partners who, through their own data sovereignty, participate in this kind of data clearing house table. In that way, we want our First Nation, Métis and Inuit partners who hold that data to be able to be active participants in how that data is used and shared between all these government departments and agencies.

M. Vaillancourt : Comme je l'ai mentionné dans ma réponse précédente, il existe déjà beaucoup de données disponibles. Quant à savoir s'il serait utile de regrouper ainsi l'information propre aux enfants, j'entends aujourd'hui des opinions très arrêtées en ce sens.

Si l'on pense aux différents programmes qui ont chacun leurs objectifs et leurs modes de responsabilisation bien définis, on peut conclure que les choses ne se passeraient pas généralement de cette manière. Cela ne nous empêcherait toutefois pas de regrouper ensuite le tout par le truchement d'un centre de coordination de l'information comme celui que vous proposez.

À l'heure actuelle, les composantes et les objectifs associés à chaque programme sont spécifiques à ce programme. Nous permettent-ils de déterminer dans quelle mesure le programme contribue à réduire la pauvreté ou à améliorer le bien-être des enfants? C'est bien souvent le cas, mais les résultats sont tout de même limités au programme visé.

La sénatrice Senior : J'ai une question complémentaire qui s'adresse à Mme Stefanis, car elle concerne les enfants et les jeunes des Premières Nations, métis et inuits.

Je connais bien l'Alliance nationale pour l'enfance et la jeunesse, une organisation dont j'ai été membre dans une vie antérieure.

Je vais vous poser la même question, mais en ce qui concerne les enfants et les jeunes autochtones au Canada.

Mme Stefanis : Nos spécialistes des données sont présents, et je vais céder ma place à notre responsable du programme pour le développement sain des enfants afin qu'elle puisse vous répondre à ce sujet.

La sénatrice Senior : Je vous remercie.

Jennifer Novak, directrice générale, Direction du bien-être mental et de la promotion de la santé, Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits (Services aux Autochtones Canada) : Bonjour à tous. Je m'appelle Jennifer Novak. Je suis la directrice générale responsable du bien-être mental et de la promotion de la santé.

Dans le domaine de la santé, il existe un centre d'échange de données sur la santé qui réunit Santé Canada, l'Agence de la santé publique du Canada, l'Institut canadien de l'information en santé et Services aux Autochtones Canada. Tous nos partenaires autochtones participent à cet échange conformément à leur souveraineté des données respective. Nous voulons que nos partenaires des Premières Nations, des Métis et des Inuits qui détiennent ces données aient leur mot à dire sur l'utilisation et l'échange des données entre les ministères et les organismes gouvernementaux.

That is a focal point table where we meet. I sit on that table. We meet quarterly. We bring together all of these different data elements, because there are many out there but it is not all connected.

The Deputy Chair: Thank you.

Senator Burey: Thank you for the hard work you do.

Mr. Vaillancourt, this question is for you, and for anyone else who wishes to answer.

I was, as Senator Moodie spoke about, interested to hear about all of the things that ESDC does. I was interested to hear that. It seems your department, which is constant throughout all governments — am I correct — you are set in stone? Employment and Social Development Canada stays throughout — whatever that department is — all the time, then it interfaces with different ministers or ministries?

Mr. Vaillancourt: It has been there for a long time, it is probably fair to say, yes.

Senator Burey: Exactly. That is what I wanted to get to.

You seem to have some of the significant pieces of the puzzle — you have been there a long time, and likely will be there — the school nutrition program, child tax benefit, student loans, all of those numbers of things. Should you be named in this bill?

Mr. Vaillancourt: That is a good question. I would like to flip that back to the committee.

Honestly, I do not know I am best positioned to say. It would be logical for anyone to think about ESDC. I do not think I am in a position to opine definitively one way or the other.

Senator Burey: Are there any comments from anyone else on that?

Ms. Stefanis: I am trying to remember if the name of the minister that the department works within has stayed constant for the whole time.

Senator Burey: No.

Ms. Stefanis: The bill attempts to name a ministerial lead.

Senator Burey: I am talking about accountability — that is what I am trying to get at — over the long term.

Ms. Novak: For us in the health space, especially as we try to take a distinction-based approach to health, as an example we have the First Nations Mental Wellness Continuum Framework.

Nous nous rassemblons ainsi à cette table chaque trimestre pour mettre en commun tous les éléments de données, qui sont nombreux, mais qui ne sont pas tous connectés.

La vice-présidente : Merci.

La sénatrice Burey : Merci de tout le travail que vous accomplissez.

Monsieur Vaillancourt, ma question s'adresse à vous et aux autres témoins qui voudraient y répondre.

À l'instar de la sénatrice Moodie, je souhaiterais connaître l'inventaire complet des activités menées par ESDC. Sauf erreur de ma part, votre ministère, qui fait preuve de constance malgré les changements de gouvernement, semble immuable. Emploi et Développement social Canada — peu importe comment on le baptise — ne se métamorphose pas, mais interagit avec différents ministres ou ministères. Est-ce exact?

M. Vaillancourt : Le ministère existe en effet depuis longtemps.

La sénatrice Burey : C'est exact. C'est là où je voulais en venir.

Vous semblez détenir quelques pièces importantes du casse-tête — vous existez depuis longtemps, et vous serez là encore longtemps — telles que le programme d'alimentation dans les écoles, la prestation fiscale pour enfants, les prêts étudiants et ainsi de suite. Le ministère devrait-il apparaître dans le projet de loi?

M. Vaillancourt : C'est une bonne question, que je soumettrai en fait au comité.

Honnêtement, je ne sais pas si je peux me prononcer. Ce serait logique de penser à ESDC, mais je ne pense pas être en mesure de trancher d'un côté ou de l'autre.

La sénatrice Burey : Quelqu'un d'autre voudrait-il formuler des commentaires?

Mme Stefanis : J'essaie de me rappeler si le nom du ministre est resté le même pendant tout ce temps.

La sénatrice Burey : Non.

Mme Stefanis : Le projet de loi propose de désigner un responsable ministériel.

La sénatrice Burey : Je voulais soulever la question de la reddition de comptes sur le long terme.

Mme Novak : Dans le domaine de la santé, conformément à l'orientation fondée sur les distinctions que nous voulons instaurer, nous avons par exemple le Cadre du continuum du

From a First Nations perspective, yes, there are individual elements to that framework that was First Nation-developed, led by the Thunderbird Partnership Foundation. They take a more holistic and comprehensive look, because wellness comes from community. It doesn't come from just individuals. Although at the centre of the First Nations Mental Wellness Continuum Framework everyone is working toward hope, meaning, belonging and purpose, all of the outer rings of the onion of this framework bring in all of the different partners.

Because this was First Nation-developed, that is our beacon, our guiding light. We don't impose a federal strategy on top of that framework. We take that framework and see how government can "MacGyver" against that strategy and align our priorities and investments against the direction. Because, especially from a distinction-based approach, we want them to let us know what wellness looks like for them, what well-being — whatever word we want to use — looks like in the long term, and how we achieve those outcomes in a meaningful way for them.

Senator Burey: Thank you. I know I have a follow-up question somewhere in here.

Would they take it from me as a written question for later? I have not fully formed the question.

The Deputy Chair: You are out of time. Do you wish to ask them for a written answer?

Senator Burey: A question that I will pose later, if that is okay, deputy chair.

The Deputy Chair: Okay.

Senator Burey: I wanted to say that. I am out of time.

The Deputy Chair: To our officials, are you amenable to that? Thank you.

Senator Cuzner: Thank you very much for being here. I want to go back to a point I brought forward with Senator Moodie. The poverty rate in Nova Scotia has been a tough nut to crack. I think back 20 years ago — the numbers were high in Nova Scotia. It was always attributed to having 13 First Nations communities that have always suffered under a disproportionate level of poverty.

Then in the wake of the *Marshall* decision, and all these communities because of the tremendous leadership in these communities, and the opportunity presented through *Marshall*, we started to see growth in opportunities, reinvestments in their communities.

mieux-être mental des Premières Nations. Des éléments individuels du cadre ont en effet été développés par les Premières Nations sous la direction de la Thunderbird Partnership Foundation. Ils adoptent une optique holistique et englobante parce que le mieux-être émane de la communauté, et non pas seulement des individus. Au cœur du Cadre du continuum du mieux-être mental des Premières Nations, les efforts de tous convergent vers les marqueurs tels que le but, l'espoir, le sentiment que la vie a un sens et le sentiment d'appartenance, mais les strates extérieures, comparables aux couches d'un oignon, représentent les différents partenaires.

Comme il a été développé par les Premières Nations, le cadre est notre programme phare au sens littéral du terme. Aucune stratégie fédérale ne le chapeaute. Nous examinons comment le gouvernement peut s'y ajuster et harmoniser ses priorités et ses investissements en conséquence. Étant donné notre approche fondée sur les distinctions, nous voulons connaître le sens que donnent les Premières Nations au mieux-être — ou au bien-être, selon le terme choisi — à long terme et les moyens qu'elles jugent appropriés pour atteindre les résultats voulus.

La sénatrice Burey : Merci. J'aurais aimé poser une question de suivi.

Les témoins accepteraient-ils de répondre à une question que je leur transmettrais par écrit plus tard? La formulation n'est pas encore claire dans ma tête.

La vice-présidente : Votre temps est écoulé. Souhaitez-vous demander aux témoins de fournir une réponse par écrit?

La sénatrice Burey : Si c'est possible, je leur poserais la question après la réunion, madame la vice-présidente.

La vice-présidente : Très bien.

La sénatrice Burey : C'est ce que je voulais dire. Mon temps est écoulé.

La vice-présidente : Les témoins sont-ils disposés à répondre à une question par écrit? Merci.

Le sénateur Cuzner : Merci beaucoup de vous être joints à nous. Je vais revenir à un point que la sénatrice Moodie et moi-même avons soulevé. Le taux de pauvreté en Nouvelle-Écosse est un problème difficile à résoudre. Il y a 20 ans, les chiffres étaient élevés dans la province. On avait l'habitude d'attribuer ces statistiques aux 13 collectivités de Premières Nations, qui ont toujours été aux prises avec un niveau de pauvreté disproportionné.

Grâce aux possibilités fournies par la décision *Marshall* et au leadership incroyable des membres des collectivités touchées, les occasions d'affaires et les réinvestissements se sont mis à croître.

The community of Membertou outside of Sydney is a role model for community development, whether it is First Nations or not. They have done a tremendous job. We are seeing that.

You would think that would bring down the child poverty numbers. Then we come along in 2018 with the Canada Child Benefit. You would think that would bring down the poverty numbers, as it did in the rest of the country. But we had an increase of 18%.

I know at that time I pushed hard to try to find out from the federal officials why this was happening. Is there a gap in the system? I was not able to get that answer.

Is there a gap in the system? You say you work closely with provinces and territories, and what have you. Why wouldn't we be able to identify why there was an increase in one province while all the other provinces showed a decrease in poverty numbers? Is there a gap in the information sharing?

Mr. Vaillancourt: Thank you for the question. I wouldn't frame it in terms of a gap. I would frame it more in terms of the limitation of what the data can tell us.

If you look at the poverty trend, the poverty trend across the country, first, between, let's say 2015, which is where we measure progress toward the legislative target, and 2023, you will see a very similar trend in each province and territory, just like you have at the Canada level. Are there variances between them? Are they perfectly lining up? No. Are the trends very similar? Very much so. For example, from 2015 to 2020 the trend was downward, and then since 2020 we have seen an uptick in the poverty rate. That trend is similar across the country.

Where it becomes trickier to interpret the statistics, if you drill down on subpopulations in particular, namely here children, and look at the provincial level, this is where you have the very unsatisfying answer that you will hear from economists around the sample size and the confidence interval of the statistics.

So there may be a lot of variation, it feels like, from one year to another, but statistically speaking these numbers, if you compare two data points, two years, they are often not that different. That is why you generally have to look at a longer trend to see —

Senator Cuzner: Do you see benefit in consistency in what we measure and how we measure it across the country? Would that be of benefit if that were prompted by this initiative?

La collectivité de Membertou aux alentours de Sydney est un modèle de développement local pour les Premières Nations et les autres. Nous sommes à même de constater le travail remarquable qui a été accompli.

On aurait pu penser que ces circonstances allaient faire baisser les statistiques sur la pauvreté infantile et que l'Allocation canadienne pour enfants mise en place en 2018 allait entraîner dans la province une diminution des statistiques comme celle qui s'était produite dans le reste du pays. Une augmentation de 18 % a plutôt été enregistrée.

À l'époque, j'ai insisté lourdement auprès des responsables fédéraux pour comprendre ce qui se passait. Y avait-il une lacune dans le système? Je n'ai pas obtenu de réponse.

Le système est-il déficient? Vous dites que vous travaillez étroitement avec les provinces et les territoires et je ne sais quoi encore. Pourquoi serait-on incapable d'expliquer une augmentation des statistiques sur la pauvreté dans une province par opposition à une diminution dans toutes les autres? Les mécanismes d'échange d'informations sont-ils inefficaces?

M. Vaillancourt : Merci de la question. Je n'attribuerais pas cela à des lacunes dans le système, mais plutôt aux informations limitées à tirer des données.

Les tendances de la pauvreté au pays, disons, entre 2015 — année à laquelle est mesuré le progrès par rapport à l'objectif prévu dans la loi — et 2023, sont très semblables dans chaque province et territoire et au niveau national. Y a-t-il des variantes entre ces tendances? S'alignent-elles parfaitement? Non. Les tendances se ressemblent-elles? Elles se ressemblent pas mal. Par exemple, de 2015 à 2020, la tendance était baissière, et depuis 2020, on enregistre une hausse du taux de pauvreté. La tendance est la même dans tout le pays.

L'interprétation des statistiques se complexifie au niveau des sous-populations, en l'occurrence les enfants, dans les provinces. C'est là que vous obtenez la réponse vraiment insatisfaisante des économistes un peu partout sur la planète à propos de la taille de l'échantillon et de l'intervalle de confiance des statistiques.

Même s'il semble y avoir beaucoup de variations, statistiquement parlant, si vous comparez deux points de données se trouvant respectivement dans deux années distinctes, souvent, les chiffres ne sont pas très différents, d'où la nécessité de regarder la tendance à plus long terme pour déceler...

Le sénateur Cuzner : Selon vous, serait-il avantageux d'assurer une uniformité des thèmes mesurés et des méthodes employées à l'échelle du pays? Cette uniformité pourrait-elle être imposée par cette initiative?

Mr. Vaillancourt: If I continue with the poverty as how we measure it, there are differences that are captured through how we measure poverty across the country that reflects the different cost of living, but by and large, it is the same methodology that is used across the provinces. There are different methodical changes in the North that reflect the different realities of living in the North and the territories, but the methodology about how we measure poverty in this instance is the same methodology.

[Translation]

Senator Boudreau: My question is for all witnesses. Obviously, the bill seeks to push the Government of Canada to develop a national strategy. In developing this strategy, the federal government will have to establish standards, targets, parameters, and so on. However, I find that a lot of the issues or themes regarding this strategy seem to fall under provincial or territorial jurisdiction.

Could you talk about the obstacles that could arise so that the Government of Canada can not only implement a strategy, but also work with the provinces and territories to ensure that the targets and standards are met? Maybe it is different if there is money attached to those negotiations. What obstacles may exist right now that the government could try to address in a different way?

[English]

Matthew Lynch, Director General, Policy Coordination and Planning Directorate, Health Policy Branch, Health Canada: Speaking of the health space, provincial jurisdiction for health care delivery I would not call an obstacle but a reality in terms of developing data indicators on progress.

In the case of health, there has been a fair amount of work coming out of the Working Together agreements that the government negotiated with the provinces and territories coming out of Budget 2023.

It included funding for the Statistics Canada and the Canadian Health Survey on Children and Youth, which will extend that survey out to 2027 with data indicators for children and youth, including on measures of access to primary care, mental health and so on.

We also work closely through the Canadian Institute for Health Information with the provinces and territories. That is a pan-Canadian health organization where there is a shared priority with the federal government and provinces and territories to collect data on the quality of the health system, and it is coming

M. Vaillancourt : À propos encore une fois de la méthode employée pour mesurer la pauvreté, des différences ressortent en fonction des méthodes employées pour mesurer la pauvreté, qui varient selon le coût de la vie d'une région à l'autre, mais en règle générale, la même méthodologie est employée dans toutes les provinces. Dans le Nord, des variantes méthodologiques tiennent compte des conditions de vie particulières dans cette région, mais dans le cas dont nous parlons, la méthodologie sur la manière de mesurer la pauvreté reste la même.

[Français]

Le sénateur Boudreau : Ma question s'adresse à tous les témoins. Évidemment, le projet de loi cherche à pousser le gouvernement du Canada à développer une stratégie nationale. En développant cette stratégie, le gouvernement fédéral devra établir des normes, des cibles, des paramètres, etc. Cependant, concernant cette stratégie, j'ai l'impression que beaucoup de ces sujets ou de ces thèmes sont de compétence provinciale ou territoriale.

Pourriez-vous nous parler des obstacles qui pourraient survenir afin que le gouvernement du Canada puisse non seulement mettre en place une stratégie, mais également travailler avec les provinces et les territoires pour faire en sorte que les cibles et les normes soient atteintes? Peut-être que c'est différent s'il y a de l'argent attaché à ces négociations. Quels seraient les obstacles qui pourraient exister actuellement et qu'on pourrait essayer d'aborder autrement?

[Traduction]

Matthew Lynch, directeur général, Direction de la coordination et de la planification des politiques, Direction générale des politiques de santé (Santé Canada) : Dans le domaine de la santé, je ne considérerais pas comme un obstacle le fait que la prestation de soins de santé soit de compétence provinciale. Ce sont plutôt les conditions dans lesquelles des indicateurs de progrès sont mis au point au moyen de données.

Dans le cas de la santé, un travail considérable a été accompli dans le cadre des accords pour travailler ensemble que le gouvernement a négociés avec les provinces et les territoires à la suite du budget de 2023.

Ces accords prévoyaient entre autres le financement de l'Enquête canadienne sur la santé des enfants et des jeunes de Statistique Canada, qui se prolongera jusqu'en 2027 et qui renfermera des indicateurs sur les enfants et les jeunes, notamment sur l'accès aux soins de première ligne et la santé mentale.

En outre, nous travaillons étroitement avec les provinces et les territoires par l'entremise de l'Institut canadien d'information sur la santé. L'institut est un organisme panafricain de recherche sur la santé qui a comme priorité commune avec le gouvernement fédéral et les provinces et territoires de recueillir

out of the Working Together agreements. There is the new reporting on performance indicators. About two weeks ago, they released a report *Taking the Pulse*, which included information on children and youth health.

That is an example of how we have been working with the provinces and territories to collect data.

Senator Boudreau: My question was not necessarily what is working. What obstacles could an initiative like this hit when you have the federal government trying to tell provinces and territories how to offer certain services or provide certain supports? Are there obvious obstacles that we need to be aware of as we consider this bill?

Mr. Lynch: I would only say that federal-provincial-territorial collaboration is essential for any work like this. I don't know if I would call it an obstacle, as that has a negative connotation, but it is something that would be essential in any kind of framework for data on the health system.

[Translation]

Ms. Novak: I would like to add a brief comment.

When we look at funding for Indigenous communities, for example, our funding goes to an organization that delivers services. When we provide the funding, we check the availability, accessibility, quality and effectiveness of the service.

However, the detail you want to know is whether that has made a difference for the child. For our part, we evaluate the service delivery. For your part, you want to know whether it has made a difference for the individual. When it comes to the individual, there will be research, and Statistics Canada has a mandate to conduct surveys. The survey has to do with the individual, while the results have to do with the service. For that reason, it is important to know what question the government is trying to answer. Is it about the individual or the service?

Senator Boudreau: I think the important thing here is the impact on the child. If money is given, if the federal government invests money, then it can require that certain data be verified and reported to the federal government. It is not a blank cheque.

Ms. Novak: However, that requires —

[English]

The Deputy Chair: That is the time.

des données sur la qualité du système de santé conformément aux accords pour travailler ensemble. De nouvelles mises à jour sont produites sur les indicateurs de rendement. Il y a environ deux semaines, une édition du rapport *Le pouls des soins de santé* présentant des informations sur la santé des enfants et des jeunes a été publiée.

C'est un exemple du travail que nous faisons avec les provinces et les territoires dans le domaine de la collecte de données.

Le sénateur Boudreau : Ma question ne portait pas nécessairement sur ce qui fonctionne. À quels obstacles une initiative comme celle-là pourrait-elle se heurter lorsque le gouvernement fédéral essaie de dicter aux provinces et aux territoires comment s'y prendre pour la prestation de certains services ou soutiens? Y a-t-il des obstacles évidents dont nous devrions tenir compte dans notre étude du projet de loi?

M. Lynch : Je dirais simplement que la collaboration fédérale-provinciale-territoriale est essentielle pour ce type de travail. Je ne qualifierais pas nécessairement cela d'obstacle en raison de la connotation négative du terme, mais cette collaboration est essentielle dans n'importe quel cadre de collecte de données sur le système de santé.

[Français]

Mme Novak : J'aimerais ajouter un bref commentaire.

Lorsqu'on regarde, par exemple, le financement des communautés autochtones, notre financement va à une organisation qui fait la livraison des services. Lors du financement, on vérifie la disponibilité, l'accessibilité, la qualité et l'efficacité du service.

Cependant, le détail que vous voulez connaître, c'est si cela a fait une différence pour l'enfant. Nous, nous évaluons la livraison du service. Vous, vous voulez savoir si cela a fait une différence pour l'individu. Quand on regarde l'individu, il y aura de la recherche, et Statistique Canada a le mandat de mener des sondages. Le sondage concerne l'individu, tandis que les résultats concernent le service. Il faut donc savoir à quelle question on tente de répondre. Est-ce que cela concerne l'individu ou le service?

Le sénateur Boudreau : Je pense que l'important ici, c'est l'impact sur l'enfant. Si on donne de l'argent, si le gouvernement fédéral investit de l'argent, on peut exiger qu'il y ait certaines données qui soient vérifiées et rapportées au fédéral. Ce n'est pas une carte blanche.

Mme Novak : Cependant, cela requiert...

[Traduction]

La vice-présidente : Le temps est écoulé.

Senator Muggli: My question is about this draft. It talks about identifying the objectives of the Government of Canada in relation to children and youth which must include a high and consistent standard of living for children and youth across Canada.

One of my questions is for Mr. Vaillancourt. Do some of the programs you referenced earlier have outcomes that specify a particular standard of living? I know we talked about cost of living. Are there any referencing a standard of living for an outcome? Curious to hear your feedback if you think that language might be a barrier to implement?

Mr. Vaillancourt: Thank you for the question, Senator. I am not avoiding the question.

I will point out, for example, that in the bill they talk about child poverty. There are some programs that track poverty as a goal and reduction. That would be —

Senator Muggli: Poverty line expectations, perhaps?

Mr. Vaillancourt: For example, for seniors there are goals associated with Old Age Security and guaranteed income supplement that track and target certain poverty reduction goals.

For child poverty, or poverty more broadly it is easier — it is a defined term that is measured.

Going to your question about high or consistent standard of living, I would say that is perhaps a term that is less — it's a bit like the middle-class definition which is not so specifically defined. There is less clarity or definitive definition about what that means. It can be understood differently by different people.

Senator Muggli: Do you think it would help to provide a definition?

Mr. Vaillancourt: I don't know. The fact that there is no definition of it speaks to the challenge of coming with a prescriptive definition of what a high standard of living is.

Senator Muggli: Does anyone else want to add?

Ms. Novak: I can take a stab at this.

Through some of the funding through my organization, we fund youth treatment centres. And because our system is organized against the First Nations Mental Wellness Continuum Framework I was referencing earlier, when a child comes into the treatment centre they are assessed against markers of wellness toward hope, meaning belonging and purpose at the core of that framework.

La sénatrice Muggli : Ma question porte sur la stratégie proposée dans le projet de loi consistant entre autres à énoncer les objectifs du gouvernement du Canada concernant les enfants et les jeunes. Un des objectifs est la mise en place d'un niveau de vie élevé et uniforme dans l'ensemble du Canada.

J'ai une question pour M. Vaillancourt. Certains des programmes dont vous avez parlé plus tôt comportent-ils des objectifs visant un niveau de vie en particulier? Nous avons discuté du coût de la vie. Le projet de loi énonce-t-il un niveau de vie à atteindre? Considérez-vous que le libellé pourrait entraver la mise en œuvre?

Mr. Vaillancourt : Merci de la question, sénatrice. Je n'évite pas la question.

Je soulignerai par exemple que le projet de loi traite de la pauvreté infantile. Certains programmes ont comme objectif la réduction de la pauvreté. Ce serait...

La sénatrice Muggli : Pourrait-on parler d'attentes par rapport au seuil de pauvreté?

Mr. Vaillancourt : Par exemple, pour les personnes âgées, les objectifs sont associés à la Sécurité de la vieillesse et au Supplément de revenu garanti, qui suivent et ciblent certains objectifs de réduction de la pauvreté.

Pour la pauvreté infantile, ou la pauvreté en général, c'est plus facile parce que c'est un thème précis qui est mesuré.

Pour répondre à votre question sur le niveau de vie uniforme ou élevé, la signification du terme est peut-être encore relativement floue, un peu comme le terme « classe moyenne », dont la définition n'est pas très précise. Puisqu'aucune définition officielle n'a encore été arrêtée, la compréhension de cette notion peut varier d'une personne à l'autre.

La sénatrice Muggli : Pensez-vous que ce serait utile de fournir une définition?

Mr. Vaillancourt : Je ne sais pas. L'absence de définition en dit long sur la difficulté que comporterait la mise en place d'une définition prescriptive.

La sénatrice Muggli : Quelqu'un voudrait-il ajouter quelque chose?

Mme Novak : Je peux tenter une réponse.

Mon organisme verse du financement aux centres de traitement pour les jeunes. Puisque notre système est organisé en fonction du Cadre du continuum du mieux-être mental des Premières Nations dont je parlais tout à l'heure, lorsqu'un enfant se présente au centre de traitement, il est évalué par rapport aux marqueurs du mieux-être tels que le but, l'espérance, le sentiment que la vie a un sens et le sentiment d'appartenance, qui se trouvent au cœur du modèle.

Once they go through the treatment centre program and come out the other side, there is another assessment. Have they improved their hope, meaning, belonging and purpose? Their definition to a higher standard of living would be how did we improve against those four markers of overall wellness?

To the point of Mr. Vaillancourt, we are using different words because people will have different definitions of what well-being or high standard of living may be.

In a First Nation context, it still comes back to those fundamental elements.

Senator Muggli: I want the bill to be successful. I don't want language to be a barrier.

The Deputy Chair: Witnesses, senators, thank you.

We will move now to second round. Senators, witnesses, again for second round you have four minutes.

Senator McPhedran had to leave. She has asked me to ask her question on her behalf. It is in regard to Jordan's Principle.

Senator McPhedran asks: What is the dollar amount of cuts already made or announced in the past year denying funding under Jordan's Principle — denying funding to Jordan's Principle?

Ms. Stefanis: Since 2016 Canada has committed \$10 billion to Jordan's Principle. In this current fiscal year Canada has allocated \$1.81 billion, which does not represent — we have not received a funding reduction. We received an allocation last March for funding for this fiscal year.

The Deputy Chair: Could you repeat that first part?

Ms. Stefanis: Yes. Since 2016, Canada has committed \$10 billion to Jordan's Principle. In this current fiscal year, 2025-26, Jordan's Principle is allocated \$1.81 billion in funding.

The Deputy Chair: Thank you. I will leave Senator McPhedran's question there.

Senator Hay: I might get into a data geek moment here so I will probably look to you. It has been a theme or thread I will pull from a few people, and I will start with a phrase, "clearing house." It makes me think of a data house, a data hub or lake, whatever they're called these days. I think about data and young people.

Après avoir suivi toutes les étapes du programme du centre de traitement, les enfants sont évalués de nouveau. Ont-ils amélioré leurs comportements liés à l'espoir, au but, au sentiment que la vie a un sens, au sentiment d'appartenance? La définition de niveau de vie élevé serait-elle le résultat de l'amélioration réalisée par rapport aux quatre marqueurs du mieux-être global?

Pour revenir à ce que disait M. Vaillancourt, nous employons différents termes parce que les gens ont différentes définitions de mieux-être ou de niveau de vie élevé.

Dans le contexte des Premières Nations, cette notion revient encore aux éléments fondamentaux que j'ai mentionnés.

La sénatrice Muggli : Je veux que le projet de loi fonctionne. Je ne veux pas que le libellé soit un obstacle.

La vice-présidente : Merci aux sénateurs et aux témoins.

Nous passons à la deuxième série de questions. Chers collègues, mesdames et messieurs les témoins, vous aurez quatre minutes.

La sénatrice McPhedran a dû partir. Elle m'a demandé de poser des questions en son nom sur le principe de Jordan.

La sénatrice McPhedran voudrait savoir quel est le montant en dollars des compressions déjà faites ou annoncées dans la dernière année entraînant la perte du financement des services offerts au titre du principe de Jordan?

Mme Stefanis : Depuis 2016, le Canada a alloué 10 milliards de dollars aux services offerts au titre du principe de Jordan. Pour l'exercice actuel, le Canada a affecté 1,81 milliard de dollars, ce qui est l'antithèse d'une perte de financement. Des fonds ont été octroyés en mars dernier pour l'exercice courant.

La vice-présidente : Pourriez-vous répéter la première partie de votre réponse?

Mme Stefanis : Oui. Depuis 2016, le Canada a engagé une somme de 10 milliards de dollars destinée aux services offerts au titre du principe de Jordan. Une somme de 1,81 milliard de dollars est allouée à ces services dans le cadre de l'exercice 2025-2026.

La vice-présidente : Merci. Ce sera tout pour la question de la sénatrice McPhedran.

La sénatrice Hay : Comme je m'apprête à donner libre cours à ma passion pour les données, je vais probablement vous adresser ma prochaine question. Pour plancher sur un sujet dont plusieurs ont traité aujourd'hui, je vais tout d'abord mentionner le terme « centre d'échange de données », qui me fait penser à plateforme ou carrefour de données, ou peut-être à lac de données, peu importe le terme employé de nos jours. Ce serait un concept qui combine jeunes et données.

A lot of that data, first of all, you cannot collect without consent. Again, you go into equity-seeking deserving populations and their data.

Data being the complex nature that it is, it is not one data set is equal to the other set. You cannot share it. You cannot just, okay, give me all of your data. It has to be aggregate, non-identifiable, which makes those sets apples, oranges, mangos and whatnot. Even the time frame of it CIHI would be totally different than Statistics Canada, for sure.

We're talking about poverty, mental health, food insecurity, disease, pediatric data. I'm curious, there is AI and machine learning so that should overcome it all — and I say that quite sarcastically.

You need that data to be able to build the strategy to pull in what you're going to measure. How would you go about doing that, building that data from all of these places? Is it possible? What is the cost? It has to be a few dollars.

Ms. Stefanis: I will ask my colleague, Mr. Senecal, to join us.

Sacha Senecal, Director General and Chief Data Officer, Indigenous Services Canada: Good evening, senators, Sacha Senecal, Chief Data Officer for Indigenous Services Canada. You have summarized the complexity of my job. This is one department for one set of a population. If you run this across a subpopulation across the country — and we spoke earlier about jurisdictions and how various provinces and territories or Indigenous governments might be recording or collecting their own data — you are absolutely right.

What it is going to cost I cannot give you a clear estimate. What I can say is over the last number of years — and some of my colleagues on the panel alluded to this — there have been improvements in how the data is structured across the country. I think there is a widespread recognition of those exact factors you were pointing out — the complexity of it with the necessity to have sound data for any strategy. Obviously, this bill is about one type of strategy, but anything the federal government or any government tries to do these days needs to be founded upon quality data.

I totally take your point on AI as well. As Chief Data Officer, part of my role is interacting with my program colleagues and trying to help them improve their data collection and data sets. Some of them are very attuned to the challenges. Others will sometimes say, "AI will solve our problems," and my answer is

Au départ, bon nombre de données ne peuvent être recueillies sans consentement, ce qui nous ramène aux groupes en quête d'équité et à leurs données.

Vu la nature complexe des données, aucun ensemble de données n'est égal à un autre. On ne peut pas tout simplement demander à quelqu'un de nous communiquer ses données. Les données sont agrégées, anonymisées et classées dans des ensembles distincts. Même l'échéancier de l'Institut canadien d'information sur la santé est totalement différent de celui de Statistique Canada.

Nous parlons de données sur la pauvreté, la santé mentale, l'insécurité alimentaire, les maladies et de données pédiatriques. Si je voulais être sarcastique, je dirais que certains outils d'intelligence artificielle ou d'apprentissage machine élimineraient toutes les difficultés.

Les données sont nécessaires pour mettre au point la stratégie qui permettra d'aller chercher les choses à mesurer. Comment vous y prendriez-vous pour regrouper des données venant d'un peu partout? Est-ce faisable? Quel en serait le coût? Je suppose que le coût serait relativement élevé.

Mme Stefanis: Je vais demander à mon collègue, M. Senecal, de se joindre à la conversation.

Sacha Senecal, directeur général et dirigeant principal des données (Services aux Autochtones Canada): Bonjour, honorables sénateurs. Je m'appelle Sacha Senecal et je suis le dirigeant principal des données à Services aux Autochtones Canada. Vous avez résumé la complexité de mon travail. Mon ministère s'occupe d'un seul groupe démographique. En supposant que la stratégie s'applique à une sous-population présente dans tout le pays — nous avons discuté plus tôt des champs de compétence et de différentes méthodes dont se servent les provinces, les territoires et les gouvernements autochtones pour enregistrer ou recueillir leurs propres données —, vous avez tout à fait raison.

Je ne peux pas vous donner une estimation exacte du coût. Je peux dire par contre qu'au cours des dernières années — certains de mes collègues ici présents l'ont mentionné —, des améliorations ont été apportées à la méthode de structuration des données au pays. Les facteurs précis que vous soulignez sont reconnus par une vaste majorité dans le milieu — la complexité du processus et la nécessité de regrouper des données solides avant de mettre au point des stratégies. Évidemment, le projet de loi porte sur un type de stratégie en particulier, mais tout ce que le gouvernement fédéral ou d'autres gouvernements font de nos jours doit s'appuyer sur des données de qualité.

Je comprends également votre commentaire sur l'intelligence artificielle. Une partie de mon rôle de dirigeant principal des données est d'interagir avec mes collègues qui travaillent sur le programme pour les aider à améliorer la collecte et les ensembles de données. Certains d'entre eux sont très au fait de l'embarras

always, “No.” It runs on data. Its fuel is data. So if you don’t have good data, any AI solution is not going to work. Within ISC we have a lot of particular challenges around AI. I think any federal department or organization has issues with data when it comes to AI. Some of these challenges are reflected within ISC, but we have additional challenges, things like Indigenous data sovereignty, for example, things like do the data really represent the aspirations and desire of communities and not those of the federal government. It is not for us to always dictate what data you should be connecting with to reflect your specific issues.

I understand that is probably not answering your question directly but —

Senator Hay: Well, it’s a tough —

The Deputy Chair: Senator, I’m afraid we are out of time. The next question is from Senator Senior and then Senator Moodie.

Senator Senior: There may be some more musical chairs here because I would like to speak to Ms. Novak as well. I really appreciated your previous response. That’s an example that gets to what it is that I think aspects of this bill are trying to accomplish, because without your input I would be left in a situation of feeling as if we have to continue within the silos that we currently have, and that worries me. I wonder whether or not as a country we have the ambition to actually be able to pull on reliable data that we can understand the situation for children in Canada. So I appreciate that very much.

Another bit of discomfort is that I feel as if in order to accomplish that for, let’s say, Black children and youth, that would have to take a similar approach. But we don’t necessarily want to continue with the silos. We would like to be able to pull on data that is disaggregated but still compiled so that we can get that full picture.

I also wanted to ask. Is there a Gender-based Analysis Plus lens on the work you are doing and the funding you are providing?

Ms. Novak: Thank you for the question. If I can use a concrete example, the government announced the Youth Mental Health Fund in Budget 2024. I have been working closely with colleagues at Health Canada, the Public Health Agency of Canada and the Canadian Institutes of Health Research, and what we were looking at is what we were talking about previously: What we are looking to measure is the improvements in the availability of, the accessibility of, the quality of and the effectiveness of services. But that assumes that if you have all four that you are reaching children and that if they do have

causé par l’intelligence artificielle, tandis que pour d’autres, cette technologie pourrait résoudre nos problèmes, ce à quoi je réponds invariablement par la négative. Puisque l’intelligence artificielle se nourrit de données, aucune solution d’intelligence artificielle ne peut fonctionner sans données de qualité. L’intelligence artificielle cause des problèmes à n’importe quel ministère ou organisme fédéral lorsque les données sont en jeu, mais à SAC, les défis liés à l’intelligence artificielle sont particuliers à commencer par la souveraineté des données autochtones et à la question de savoir si les données représentent les aspirations et les désirs des collectivités autochtones, et non pas ceux du gouvernement fédéral. Ce n’est pas toujours au gouvernement de dicter les données à employer pour mettre en évidence une situation donnée.

Je ne réponds probablement pas à votre question directement, mais...

La sénatrice Hay : Je conviens que...

La vice-présidente : Sénatrice, malheureusement, le temps est écoulé. Nous passons à la sénatrice Senior, puis à la sénatrice Moodie.

La sénatrice Senior : Il y aura peut-être d’autres changements, car j’aimerais également discuter avec Mme Novak. J’ai beaucoup apprécié votre réponse précédente. Cet exemple illustre bien ce que, selon moi, certains aspects de ce projet de loi tentent d’accomplir. Sans votre contribution, j’aurais l’impression que nous devons continuer de travailler dans les silos actuels, ce qui m’inquiète. Je me demande si, en tant que pays, nous avons réellement pour ambition de pouvoir nous appuyer sur des données fiables qui nous permettraient de comprendre la situation des enfants au Canada. Je vous remercie donc beaucoup pour votre réponse.

Ce qui me dérange également, c’est que j’ai l’impression que pour atteindre ce but, par exemple pour les enfants et les jeunes noirs, nous devrions adopter une approche similaire. Toutefois, nous ne souhaitons pas nécessairement conserver les silos. Nous aimerais pouvoir exploiter des données qui soient désagrégées, mais néanmoins compilées, afin d’obtenir une vue d’ensemble.

Je voulais également vous demander si votre travail et les financements que vous accordez sont soumis à une analyse comparative entre les sexes plus.

Mme Novak : Merci pour cette question. Je vais citer un exemple concret. Dans le budget de 2024, le gouvernement a annoncé la création du Fonds pour la santé mentale des jeunes. Je travaille en étroite collaboration avec mes collègues de Santé Canada, de l’Agence de santé publique du Canada et des Instituts de recherche en santé du Canada, et nous avons examiné ce dont nous avons parlé plus tôt : nous cherchons à mesurer les améliorations apportées à la disponibilité, à l’accessibilité, à la qualité et à l’efficacité des services. Cette approche suppose toutefois que si vous améliorez ces quatre aspects, vous

effective, high-quality accessible and available services that this will ultimately result in well-being.

So you are doing that dotted line between if you have access to all these supports and services — and they could be food insecurity or they could be in nutrition — that this automatically will result in a survey response at the end that says, “I feel like I am well.”

When we work together on our supports, we are looking at our First Nations partners that are developing their own indicators. We also have the Canadian Institute for Health Information that is also doing their indicators working with provinces and territories. As my colleague noted, data sovereignty becomes a challenge.

To give you an even clearer example, when we were mapping out the definition of “youth” for the Youth Mental Health Fund, in the Indigenous context youth are from the ages of 10 to 30. But in other considerations it was 12 to 25. Our colleagues at Health Canada were going, “We will not be collecting the same data because we won’t even have the same data range, because our Indigenous partners are collecting from 10 to 30. So we will have a bigger pool of data than you will.” So how do we disaggregate that data to remove the 10 to 12 and the 25 to 30? Maybe that’s where AI can come in. But it speaks to your point about the disaggregation of data. If you are not inputting the same elements at the source, how can you compare these apples to oranges?

These are just basic simple elements. We thought this is going to be simple — Youth Mental Health Fund. But you apply to that food security and education and all these contexts, and they have their own particularities and definitions when you look at the data.

What’s important is the conversation and having all the players at the table so that we can find those pathways early so we can adjust that data collection to ensure that we can account for it in the collection and account for it in the assessment that comes after.

Senator Moodie: I would really like to offer you the job. But I can’t. Because your thinking is exactly the thinking on the micro level of what we need to be doing at the macro level. You talked to us about the system of care, which is where I want to zero in. You talked about the very well-defined system of care that you work with. My sense is that you would be concerned perhaps that this could be lost in an overall strategy.

atteindrez les enfants et que s’ils bénéficient de services efficaces, de haute qualité, accessibles et disponibles, on assurera leur bien-être.

Vous supposez donc que s’ils ont accès à tous ces soutiens et services — qu’il s’agisse d’insécurité alimentaire ou de nutrition — au final, ils répondront automatiquement : « Je me sens bien. »

Lorsque nous travaillons ensemble à l’élaboration de nos mesures de soutien, nous examinons ce que font nos partenaires des Premières Nations qui créent leurs propres indicateurs. L’Institut canadien d’information sur la santé élabore également ses propres indicateurs en collaboration avec les provinces et les territoires. Comme l’a souligné ma collègue, la souveraineté des données pose alors problème.

Pour vous donner un exemple encore plus clair, lorsque nous avons défini la notion de « jeune » pour le Fonds pour la santé mentale des jeunes, dans le contexte autochtone, les jeunes sont les personnes âgées de 10 à 30 ans. Toutefois, dans d’autres contextes, cette tranche d’âge allait de 12 à 25 ans. Nos collègues de Santé Canada ont déclaré : « Nous ne recueillerons pas les mêmes données. La tranche d’âge sera différente, car nos partenaires autochtones recueillent des données sur des personnes âgées de 10 à 30 ans. Notre ensemble de données sera donc plus important que le vôtre. » Comment pouvons-nous désagréger ces données afin de supprimer les tranches d’âge allant de 10 à 12 ans et de 25 à 30 ans? L’intelligence artificielle pourrait peut-être nous aider ici. Mais ce point rejoint votre remarque sur la désagrégation des données. Si vous n’introduisez pas les mêmes éléments à la source, comment pouvez-vous comparer des pommes et des oranges?

Ce ne sont que des éléments simples et fondamentaux. Nous pensons que les choses seraient simples... le Fonds pour la santé mentale des jeunes. Mais lorsque vous appliquez ces éléments à la sécurité alimentaire, à l’éducation et à tous ces contextes, vous constatez qu’ils ont leurs propres particularités et définitions pour ce qui est des données.

L’important est de dialoguer et de réunir tous les acteurs autour de la table afin de trouver rapidement des solutions et d’adapter la collecte de données pour pouvoir en tenir compte dans le cadre de la collecte et de l’évaluation qui suivra.

La sénatrice Moodie : J’aimerais beaucoup vous confier cette tâche. Mais je ne peux pas le faire. Votre raisonnement correspond exactement, au niveau spécifique, à ce que nous devons faire au niveau global. Vous nous avez parlé du système de soins, et j’aimerais m’attarder sur ce point. Vous avez évoqué le système de soins très bien défini avec lequel vous travaillez. J’ai l’impression que vous craignez peut-être qu’une stratégie globale n’engendre la perte de ce système.

Part of the requirement of the bill is that the minister would be talking to representatives of Indigenous governing bodies, organizations that serve — so you folks. And it would be possible — no? — in a strategy to take into account what Indigenous people have in place already and the path that they would want to pursue as an element of a strategy. That's a discussion that could happen should this bill become law.

Using your principles around how to collect data and how to understand data across systems, are you seeing this as an insurmountable challenge? If you got the recognition within a strategy that could come after consultation.

Ms. Novak: The one point I will correct is that I would never want to represent the interests of First Nations partners, Métis partners or Inuit partners. I don't think anybody needs the federal government to speak on their behalf.

What I would say is for this to be successful I think you need to bring perhaps to committee here the First Nations Information Governance Centre, or FNIGC, who sit at our data clearing table and coordinate our efforts on behalf of First Nations when it comes to our health data clearing house. I would recommend you invite the Thunderbird Partnership Foundation who can speak to some of the metrics they use for achieving wellness against the First Nations Mental Wellness Continuum Framework.

I think it is important that you bring the voices of our distinction-based partners to the table. I would never want the federal government to be the one speaking on their behalf. I use this as a place of privilege to be able to do so.

Senator Moodie: Thank you, but you are talking about a process of defining a strategy. That's not what we are doing here, just to be clear. But I understand what you are saying and I would fully agree with you and support that all of those people needed to be consulted.

The second part of my question is around the fact that we have heard in spades today that there is a lot of data being collected. There is an existing collection process. It is specific to need and in small communities and in small pockets.

There are existing systems and structures that are already in place to do communication and sorting out within government, between provinces and the federal government. There are existing health care systems that have been advanced in their development around how to provide health care.

We have in place important systems we could corral into the use of a strategy, the mechanisms by which we could achieve and play out a strategy. However, what we need are the common

Le projet de loi prévoit notamment que le ministre s'entretiendra avec les représentants des instances dirigeantes autochtones, les organisations qui... vous servent. Et une stratégie pourrait — n'est-ce pas? — tenir compte de ce que les peuples autochtones ont déjà mis en place et de la voie qu'ils souhaitent suivre? Nous pourrions avoir cette discussion en cas d'adoption de ce projet de loi.

En vous basant sur vos principes de collecte et d'interprétation des données dans différents systèmes, estimez-vous qu'il s'agit d'un obstacle insurmontable? Si vous obteniez cette reconnaissance dans le cadre d'une stratégie à l'issue de consultations.

Mme Novak : J'aimerais apporter une petite correction : je ne chercherais jamais à représenter les intérêts des partenaires des Premières Nations, des Métis ou des Inuits. Je ne pense pas que quiconque ait besoin que le gouvernement fédéral parle en son nom.

Je dirais cependant que pour que cette démarche réussisse, le Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations devrait peut-être comparaître devant le comité. Cet organisme siège à notre table d'échange des données et coordonne les efforts de notre centre d'échange de données sur la santé au nom des Premières Nations. Je vous recommande d'inviter la Thunderbird Partnership Foundation, qui pourra vous parler de certains des indicateurs qu'elle utilise pour assurer le bien-être en fonction du Cadre du continuum du mieux-être mental des Premières Nations.

Je pense qu'il est important que vous fassiez entendre la voix de nos partenaires issus de groupes distincts. Je ne souhaiterais en aucun cas que le gouvernement fédéral s'exprime en leur nom. Je profite de ma position privilégiée pour le faire.

La sénatrice Moodie : Merci, mais vous parlez du processus de définition d'une stratégie. Ce n'est pas ce que nous faisons ici, soyons clairs. Mais je comprends ce que vous dites et je suis tout à fait d'accord avec vous. Je pense moi aussi que l'on aurait dû consulter toutes ces personnes.

La deuxième partie de ma question porte sur le fait que nous avons entendu aujourd'hui à maintes reprises que l'on recueille une grande quantité de données. Il existe déjà un processus de collecte. Il est axé sur les besoins et se limite à de petites communautés et à de petites poches.

Des systèmes et des structures sont déjà en place pour assurer la communication et la coordination au sein du gouvernement, entre les provinces et le gouvernement fédéral. Certains systèmes de santé ont déjà beaucoup progressé dans le développement de leurs modes de prestation des soins de santé.

Nous disposons de systèmes importants que nous pourrions rassembler pour mettre en œuvre une stratégie, les mécanismes grâce auxquels nous pourrions élaborer et appliquer une

goals, indicators and the common way we collect data. We need to order ourselves. Would you agree with me?

Ms. Novak: I would. Mr. Lynch can speak to it. That is what we have been trying to do through the Canadian Institute for Health Information. Each province has their own way. Indigenous partners have their own way. The Canadian Institute for Health Information has been putting in a lot of time and effort into being that connective tissue you are speaking about so a strategy, whether it is this one or any other, can speak with one voice.

The Deputy Chair: Senator Moodie, that is the end of your time. We are at the end of the speakers' list.

Senators, can we allow the witness to answer? Is there a senator with another short question?

Please go ahead.

Mr. Lynch: Building on Ms. Novak's comments, yes, as I was saying earlier, the government of Canada works closely with the Canadian Institute for Health Information and the provinces and territories, because it is a pan-Canadian health organization. The governance and oversight are done jointly with the provinces and territories.

Through the Working Together plan, which is the series of bilateral agreements of \$25 million over 10 years, the provinces have agreed to modernize health systems and report on common performance indicators.

Some of the performance indicators have been disaggregated to children and youth, including some that were released a couple of weeks ago on mental health and substance use, community mental health services and primary care access. In the health sector, that's an example of how we work with the provinces and territories.

To the senator's question, your question was about how does Health Canada and ESDC work together to have shared objectives?

Senator Moodie: My question is can we do it? Do we have the pathways? Your answer is yes. What we need is the working together.

Do you have an example where need has forced us to share and to work together? I have one. Do you have one?

stratégie. Cependant, nous devons établir des objectifs communs, des indicateurs et une méthode commune pour recueillir les données. Nous devons nous organiser. Êtes-vous d'accord sur ce point?

Mme Novak : Oui. M. Lynch pourrait en parler. C'est ce que nous essayons de faire par l'entremise de l'Institut canadien d'information sur la santé. Chaque province a sa propre façon de faire. Les partenaires autochtones ont leur propre façon de faire. L'Institut canadien d'information sur la santé consacre beaucoup de temps et d'efforts à devenir le tissu conjonctif dont vous parlez, afin qu'une stratégie, qu'il s'agisse de celle-ci ou d'une autre, puisse représenter toutes les approches.

La vice-présidente : Sénatrice Moodie, votre temps de parole est écouté. Nous arrivons à la fin de la liste des intervenants.

Sénateurs, pouvons-nous permettre au témoin de répondre? L'un d'entre vous souhaite-t-il poser une autre brève question?

Allez-y.

M. Lynch : Pour faire suite aux commentaires de Mme Novak, oui, comme je le disais tout à l'heure, le gouvernement du Canada travaille en étroite collaboration avec l'Institut canadien d'information sur la santé et les provinces et territoires, car il s'agit d'un organisme pancanadien du domaine de la santé. La gouvernance et la surveillance sont assurées de concert avec les provinces et les territoires.

Dans le cadre du plan Travailler ensemble, qui consiste en une série d'accords bilatéraux d'une valeur de 25 millions de dollars sur 10 ans, les provinces ont convenu de moderniser leur système de santé et de rendre compte de leurs résultats à l'aide d'indicateurs de rendement communs.

Certains indicateurs de rendement ont été ventilés pour tenir compte des enfants et des jeunes, notamment ceux publiés il y a quelques semaines sur la santé mentale et la consommation de substances, les services communautaires de santé mentale et l'accès aux soins primaires. Il s'agit là d'un exemple de notre collaboration avec les provinces et les territoires dans le secteur de la santé.

La question de la sénatrice portait sur la manière dont Santé Canada et Emploi et Développement social Canada collaborent pour atteindre des objectifs communs?

La sénatrice Moodie : Ma question est la suivante : pouvons-nous le faire? Avons-nous les moyens d'y parvenir? Votre réponse est oui. Pour ce faire, nous devons travailler ensemble.

Avez-vous un exemple de cas dans lequel la nécessité nous a contraints à partager et à travailler ensemble? Je peux en citer un. En avez-vous un autre?

Mr. Lynch: The example is general need, shared interest across governments as Canadians of the need to improve Canada's health care.

Senator Moodie: COVID.

Mr. Lynch: Yes. COVID would be a good example.

Senator Moodie: When needed, we have done it.

Mr. Lynch: Yes.

The Deputy Chair: Thank you. Senators, this brings us to the end of this panel. I would like to thank all the witnesses for their testimony today.

(The committee adjourned.)

M. Lynch : L'exemple est le besoin général, l'intérêt commun des gouvernements et des Canadiens à améliorer les soins de santé au Canada.

La sénatrice Moodie : Il s'agit de la COVID.

M. Lynch : Oui. La COVID est un bon exemple.

La sénatrice Moodie : Quand c'était nécessaire, nous l'avons fait.

M. Lynch : Oui.

La vice-présidente : Merci. Sénateurs, voilà qui conclut la période consacrée à ce groupe de témoins. Je tiens à remercier tous les témoins d'avoir comparu aujourd'hui.

(La séance est levée.)